

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 12 mars 2025 / 12 ramadhan 1446 - N° 3782 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - HONGRIE

**Agrément à la nomination  
du nouvel ambassadeur**

P.24

SONELGAZ

**Des préparatifs pour renforcer  
la coopération énergétique  
avec quatre pays d'Afrique  
de l'Ouest**

P.24

PARLEMENT

**APN : M. Baddari  
présente un exposé sur  
le projet de promotion  
du sport universitaire**

P.3

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

# Tebboune inaugure l'usine de dessalement d'eau de mer "Cap Djinet 2"



Le président de la République,  
M. Abdelmadjid Tebboune, a  
procédé, hier dans la wilaya de  
Boumerdes, à l'inauguration de  
l'usine de dessalement de l'eau  
de mer "Cap Djinet 2", dotée  
d'une capacité de production de  
300.000 m<sup>3</sup>/jour. P.24

• Revue El Djéich: l'entrée en service des usines de dessalement d'eau de mer, "une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique"

## RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

**La Cour constitutionnelle définit  
les conditions et modalités  
d'introduction de recours**

P.3

## TOURISME

**Vers l'ouverture d'une  
antenne du groupe  
Hôtellerie, tourisme et  
thermalisme à Adrar**

P.4

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**M. Kouidri souligne  
l'importance de la  
production en Algérie  
des matières premières**

P.6

## SANTÉ

TENDINITE  
DE L'ÉPAULE

**Les solutions  
pour soulager  
la douleur**

P.12-13

## FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE  
8<sup>e</sup> DE FINALE

**CRB - US Chaouia  
L'heure de la  
revanche a sonné  
pour l'US Chaouia**

Par F. Yanis P.21



**ALGER  
Présentation  
de la pièce  
de théâtre  
"Le Fil rouge"**

P.16

## HABITAT

**Lancement  
de la plateforme  
numérique  
dédiée aux  
souscripteurs  
du programme  
AADL3**

P.2

**HABITAT****Lancement mardi de la plateforme numérique dédiée aux souscripteurs du programme AADL3**

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, dans un communiqué, le lancement, mardi à 11h, de la plateforme numérique dédiée aux souscripteurs du troisième programme de logement de type location-vente (AADL 3), qui leur permet d'activer leurs comptes et de télécharger leurs dossiers.

"L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement annonce le lancement de la plateforme numérique dédiée aux souscripteurs du programme AADL 3, et ce, à partir de ce jour, 11 mars 2025, à 11h", lit-on dans le communiqué.

Cette plateforme destinée exclusivement aux souscripteurs du programme AADL 3 permet à ces derniers d'activer leurs comptes et de télécharger leurs dossiers, précise le communiqué.

L'Agence invite toutes les personnes concernées à accéder à la plateforme via le site électronique officiel "www.aadl.dz", mettant à leur disposition le numéro vert 3040 pour toute demande de renseignement.

**BANQUES****Mila : ouverture d'un premier espace numérique de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural**

Le premier espace numérique de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) dans la wilaya de Mila a été ouvert lundi proposant diverses prestations aux citoyens. Cet espace assure de multiples services à tous les citoyens, a indiqué le directeur du groupement régional d'exploitation de la BADR, Boubaker Hafiani, dans les explications données aux autorités locales qui ont présidé la cérémonie d'ouverture. Outre les distributeurs automatiques de billets de banque, cet espace offre des tablettes permettant à toute personne de communiquer directement avec le service clientèle de la BADR pour poser leurs questions, a ajouté le même responsable. Ces tablettes permettent aussi de fixer des rendez-vous au niveau de toutes les agences, de demander des cartes bancaires ou des chéquiers, de voir les listes de documents requis pour bénéficier des différents services bancaires dont l'ouverture d'un compte ou l'obtention d'un crédit, a-t-il noté.

**AFFAIRES RELIGIEUSES****Timimoun : 1.000 familles bénéficient d'allocations de solidarité du fonds de la Zakat et de l'institution de la mosquée**

Mille (1.000) familles nécessiteuses de la wilaya de Timimoun ont bénéficié d'allocations de solidarité issues du fonds de la Zakat et de l'institution de la mosquée, à l'occasion du mois de Ramadan, a-t-on appris lundi de la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité spécial Ramadan, établi par le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs au profit des franges démunies et défavorisées de la société, a précisé à l'APS le chef du service de la culture islamique et de l'information à la direction du secteur, Hamid Ahmed.

Par ailleurs, les antennes du Conseil "Souboul El-Kheir", implantées au niveau des daïras de la wilaya, se chargent de collecter des produits alimentaires auprès des bienfaiteurs afin de les distribuer à leurs bénéficiaires durant le mois sacré, a-t-il ajouté.

**COMMERCE****Bejaia: 3,8 tonnes de marchandises saisies durant la première décade du mois de Ramadhan**

Plus de 3,8 de tonnes de marchandises, non conformes aux règles d'hygiène ou de commercialisation courantes, ont été saisies par les services de contrôle de la direction du commerce de la wilaya de Bejaia durant la première décade du mois de Ramadhan en cours, selon les responsables de cette administration.

Des sorties inopinées effectuées par les agents desdits services ont permis la saisie de cette quantité de marchandises et l'établissement de 214 procès-verbaux à l'encontre d'autant de contrevenants, selon les responsables. Ces marchandises retirées des circuits commerciaux, d'une valeur de plus de 1,7 million de dinars ont été vouées soit à la destruction, dans le cas de celles affectées par des avaries ou jugées impropre à la consommation, soit orientées dans le cas contraire vers des centres et autres établissements sociaux, a-t-on précisé. Parmi les infractions relevées, les mêmes services en ont noté plusieurs.

Il s'agit notamment du défaut de registre de commerce et de factures, de défaut de publicité, de l'absence d'étiquetage et du non-respect des chaînes de froid de des produits soumis à la vente ou tout simplement souffrant de conditions d'hygiène inappropriées dans les lieux de ventes.

Les contrôles ont été élargis par ailleurs, notamment à Akbou, au produit de la banane, proposé ces derniers jours à des prix ahurissants, vendue sans facture de surcroit, et en l'absence de toute traçabilité.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ****Batna : huit individus placés en détention provisoire pour meurtre**

Le Parquet près le tribunal de Batna a annoncé le placement en détention provisoire de huit individus pour meurtre et participation à une rixe lors d'une réunion entre bandes de quartier ayant entraîné la mort d'une personne, indique lundi un communiqué du Parquet près la même juridiction.

Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet près le tribunal de Batna porte à la connaissance de l'opinion publique qu'en date du 7 mars 2025 à 22h00, une rixe ayant éclaté entre deux bandes de gangs de quartier dans la ville de Batna, a entraîné la mort d'une personne qui a succombé à ses blessures causées par un objet contondant, tandis que deux autres individus, non membres des gangs, ont été blessés", selon la même source.

Agissant sur la base de renseignements et d'enregistrements de caméras de surveillance, "les services de la Gendarmerie nationale ont identifié et interpellé les auteurs présumés, au nombre de huit (08), âgés de 14 à 20 ans".

Présentés devant le Parquet le 9 mars 2025, "les mis en cause ont été déférés devant le juge d'instruction, qui les a inculpés pour meurtre, participation à une rixe dans le cadre d'un affrontement entre bandes de quartier ayant entraîné la mort d'une personne étrangère au groupe, et délit de participation à une rixe entre bandes de quartier ayant occasionné des violences nocturnes", précise le document.

"Après audition des huit prévenus, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

**EXPORTATION****Les produits Détergent Aigle et Ours Blanc sur les marchés Européens**

Depuis le lancement de la nouvelle stratégie à l'export et la politique d'extension à l'international du Groupe Univers Détergent en 2024, sous

la direction de l'Export Manager du Groupe D & M, Ramdane Larab, un doyen de l'export qui a cumulé plus d'une trentaine d'années

D'expérience sur le terrain. Par la participation aux foires internationales et manifestation

Spécifiques dans les pays africains à titre d'exemple : la Foire Internationale de Dakar Sénégal, la foire Internationale de Tripoli Libye et l'exposition spécifique des produits algériens à Nouakchott Mauritanie.

Ce qui a permis au leader des détergents en Algérie, de rivaliser avec les grands groupes mondiaux spécialisés en la matière de détergence et les produits d'entretiens ménagers. Après la pénétration du marché Français, où les produits Aigle et Ours Blanc, sont disponible dans la grande distribution et les grandes surface du Pays, ce qui permet aux concitoyens algériens de retrouver les produits qui lui sont familier.

Cette extension sur le marché européen, des produits Aigle et Ours Blanc, a toucher aussi le marché Allemand et le marché Belge et Hollandais. Espérons que cette démarche touchera l'ensemble des filiales du Groupe D & M, qui sont dans divers secteurs d'activités, jus, biscuits, compléments alimentaires, cosmétiques, couches bébés, serviettes hygiéniques, lingettes...

F YANIS

**TIZI-OUZOU****Journée d'information sur le label "Artisanat d'Algérie"**

Une journée de sensibilisation et d'information sur le label "Artisanat d'Algérie" a été organisée, lundi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la préservation de l'artisanat national.

Abritée par la maison de l'artisanat "Amara Kaci et son épouse Younsi Ouardia", la rencontre organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a regroupé des artisans activant dans différentes filières de l'artisanat traditionnel et d'art.

Le responsable du service artisanat à la DTA, Hacene Habi, qui a animé cette rencontre, a expliqué l'importance du label "Artisanat d'Algérie" garantissant la qualité et l'authenticité des produits afin de les protéger de toute tentative d'appropriation de la part des pays tiers.

Aussi, pour cette démarche de labellisation, un cahier des charges national a été élaboré.

Ce document identifie les produits artisanaux dans le détail, décrit les motifs et symboles les caractérisant, comme il permet d'être en conformité avec la réglementation nationale et internationale en vigueur, a expliqué M. Habi.

## RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

### La Cour constitutionnelle définit les conditions et modalités d'introduction de recours

La Cour constitutionnelle a défini, dans un communiqué rendu public hier, les conditions et modalités d'introduction de recours contre les résultats des élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars, tels qu'annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

"Conformément aux dispositions de l'article 191 de la Constitution, la Cour constitutionnelle rappelle aux candidats aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars 2025, qu'en vertu des dispositions de l'article 240 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et de l'article 69 du règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle, tout candidat a le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours, déposé auprès du greffe de la Cour constitutionnelle, dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires", précise la même source.

"L'auteur du recours



doit être candidat aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars 2025, dans la wilaya concernée.

Le recours doit être déposé par le candidat lui-même auprès du greffe de la Cour constitutionnelle dans un délai de vingt-quatre (24) heures suivant

la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections.

En cas de délégation, le représentant chargé du dépôt du recours doit être muni d'une procuration spéciale l'y habilitant", ajoute le communiqué.

"La requête doit comporter le nom, le prénom,

la profession, l'adresse et la signature de l'auteur du recours et mentionner l'assemblée populaire communale (APC) ou de wilaya (APW) à laquelle il appartient. Elle doit être rédigée en langue arabe. Le concerné doit exposer les motifs du recours à l'aide d'arguments et l'étayer par des pièces et documents justificatifs", poursuit la même source. La Cour constitutionnelle indique qu'elle "statuera sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs, conformément à l'article 241 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée", invitant les concernés à consulter son site web <https://cour-constitutionnelle.dz> ou à contacter ses services par téléphone au 021.99.00.52 ou par fax au 023.25.38.01.

## PARLEMENT

### APN : M. Baddari présente un exposé sur le projet de promotion du sport universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présenté, lundi devant la Commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les efforts du secteur pour la réussite du projet de promotion du sport universitaire.

Lors de cette présentation devant les membres de la commission, sous la présidence de Houdaifa Zaghouane, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, le ministre a souligné que l'université "contribute à la vie sportive et à sa promotion à travers la mise en place de plusieurs axes liés principalement à l'importance capitale que l'Etat accorde aux étudiants, dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la relance du sport universitaire". A cet égard, le ministre a précisé

que le nombre d'étudiants "a été multiplié par 3400 par rapport à 1962, atteignant 1,8 million d'étudiants répartis sur les universités algériennes", ajoutant que le secteur a envisagé, depuis deux ans, "la création d'une université de troisième génération afin de servir le savoir, générer de la richesse et créer des entreprises économiques et des emplois".

Par ailleurs, M. Baddari a réaffirmé que le secteur de l'enseignement supérieur "prépare la création d'une université de quatrième génération, une université de l'autonomisation, qui sera un moteur de l'économie nationale et disposera de plusieurs interfaces, telles que des incubateurs d'entreprises, des centres d'innovation et des centres de développement de l'entrepreneuriat".

Le ministère s'attèle aussi "à élaborer une feuille de route claire pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat pour promouvoir le sport universitaire et re-

nouer avec les gloires de l'élite sportive algérienne".

Pour sa part, le président de la commission a évoqué l'importance du sport universitaire dans "le renforcement de la discipline, l'esprit d'équipe et la concurrence loyale, en sus de contribuer à la construction d'une personnalité équilibrée", ajoutant "qu'il permet aussi de découvrir les jeunes talents et partant concourir au développement du sport national".

Pour leur part, les membres de la commission ont soullevé une série de préoccupations sur "la stratégie sportive de l'université algérienne", pour protéger les jeunes contre les différents fléaux sociaux, en affirmant la nécessité de doter les universités des différentes structures et installations sportives.

Ils ont également préconisé d'élaborer "une feuille de route claire" pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat pour la promotion du sport universitaire.

## PARTIS

### Les Accords d'Evian thème d'une conférence organisée par le RND

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé lundi soir une conférence sur les Accords d'Evian 18 mars 1962, ayant braqué la lumière sur les différentes dimensions de ces accords.

Lors de cette conférence qui a vu la présence des membres du Bureau national du parti et de ses militants, ainsi que de nombreux enseignants universitaires, le secrétaire général du parti, Mustapha Yahi, a souligné que ce rendez-vous "se veut une tribune de débat et d'échange des vues, au regard des mutations ac-

célérées que connaît le monde", estimant que cette lecture des Accords d'Evian "intervient dans un contexte qui nous contraint à une réflexion sur les relations algéro-françaises dans une dimension historique, en s'appuyant notamment sur la référence politico-juridique sur laquelle elles ont été établies mais aussi sur le cours de ces relations après l'indépendance".

"Il ne s'agit pas d'un simple traité éphémère, mais plutôt du couronnement d'une guerre de libération nationale menée par le peuple algérien avec bravoure

et détermination afin d'arracher son indépendance, une guerre qui lui a coûté des convois de chouhada et un lourd tribut", a-t-il soutenu.

Ces accords sont intervenus également, ajoute M. Yahi, pour "(...) dessiner les contours des relations entre les deux pays, après des décennies d'occupation abjecte". Dans le même sillage, M. Yahi a dénoncé "les tentatives visant à réduire les Accords d'Evian aux questions de migration ou de mobilité humaine", ce qui témoigne d'une vision étroite et superficielle voire d'une ins-

trumentalisation politique par l'extrême droite (française) qui fait fi de la vérité historique et du contexte politique et socio-économique de la teneur de ces accords".

A cet égard, il a fait part du rejet par son parti de tout "chantage, marchandage et pression de la part de l'extrême droite française et ses porte-voix médiatiques", saluant "les positions réfléchies de certains courants et personnalités politiques et médiatiques français qui rejettent l'escalade et tiennent compte de la profondeur des relations bilatérales".

## NUMÉRISATION

### Des experts saluent les instructions du président de la République concernant l'accélération de la numérisation des services fiscaux

Des experts et spécialistes en technologie et en numérisation ont salué les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité d'accélérer davantage le projet d'interconnexion numérique des données fiscales nationales avec la base de données numérique nationale, estimant que cette étape permettra de faciliter les transactions dans ce domaine et d'offrir de nombreux avantages à dimension stratégique.

Dans ce cadre, le spécialiste en technologie de l'information, Yazid Aguedal, a mis l'accent sur l'importance d'accélérer cette interconnexion numérique des services fiscaux et des impôts à même de dynamiser l'économie et de faciliter le quotidien des citoyens et des opérateurs économiques.

Il a ajouté que le parachèvement du processus d'interconnexion numérique des données fiscales avec la base de données numérique nationale de différents secteurs revêt une grande importance, tant pour les services que pour l'économie nationale, précisant qu'il s'agit là de la numérisation complète du circuit fiscal et des impôts, afin de numériser toutes les opérations avec la possibilité de réaliser toutes les transactions par paiement électronique.

Les transactions numériques automatisées visent à faciliter les services aux opérateurs économiques et à assurer un accès facile à des informations actualisées, a précisé l'expert.

Le même spécialiste a également fait observer que l'interconnexion entre les différents secteurs des services administratifs et économiques gouvernementaux et les bases de données ainsi que les plateformes numériques des services fiscaux et financiers facilitera toutes les opérations liées au secteur financier et aux autres secteurs, ajoutant qu'en l'absence de coordination numérique, il serait nécessaire de demander des dossiers papier à chaque fois, ce qui amène les citoyens et les opérateurs à se déplacer, retardant ainsi les services.

De son côté, l'expert en technologies de l'information et de la communication (TIC), Younès Grar, a déclaré que les plateformes électroniques sont à même de réduire la charge de travail des employés tout en renforçant la transparence, permettant ainsi au citoyen d'éviter toute manipulation pouvant survenir au cours de ces procédures.

Il a souligné que le fait d'informer le citoyen à chaque étape du processus renforcera la confiance dans l'administration et facilitera les opérations d'investissement.

De son côté, le consultant international en développement économique et expert en technologies numériques, Abderrahmane Hadef a affirmé que cette mesure constitue l'un des piliers essentiels du processus de transformation numérique en Algérie.

Cela, ajoute-t-il, marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique en ce qui concerne la gouvernance des données à caractère stratégique et à fort impact économique, à l'instar des secteurs des impôts, des douanes et du domaine de l'Etat.

Il a en outre indiqué que l'interconnexion des données fiscales contribuera à accélérer la modernisation du système fiscal et à le rendre plus efficace, ce qui garantira une plus grande transparence des transactions en réduisant l'intervention humaine.

De plus, cela permettra d'effectuer des corrections fiscales de manière automatisée et électronique. M. Hadef a estimé que cette avancée prouve que l'Algérie poursuit la modernisation de son système de gouvernance en général, et de la gouvernance du secteur financier en particulier, ce qui permettra d'améliorer la performance administrative. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, d'accélérer davantage le projet d'interconnexion numérique des données fiscales nationales avec la base de données numérique nationale, afin d'éliminer toute intervention humaine dans la gestion des données.

## TOURISME

**Vers l'ouverture d'une antenne du groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme à Adrar (Ministre)**

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddah, a annoncé, lundi à Adrar, le projet d'ouverture dans cette wilaya d'une antenne du groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (groupe-HTT). "Le ministère du tourisme envisage l'ouverture d'une antenne du groupe HTT dans la wilaya d'Adrar à l'effet de se rapprocher de la gestion et de l'accompagnement des structures d'accueil relevant du secteur dans cette wilaya du Sud du pays", a affirmé la ministre lors de l'inspection de l'hôtel "Touat" (classé 4 étoiles), dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya. Mme. Meddah a salué les efforts fournis par les responsables du secteur pour la modernisation et la rentabilisation des structures d'accueil, à l'instar de l'hôtel Touat, dont la capacité d'accueil a été portée de 64 à 120 chambres, en plus de son renforcement en structures d'accompagnement répondant aux normes requises.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national lancé par le ministère de tutelle et portant sur la gestion par le groupe HTT de 80 structures hôtelières publiques, une opération qui a touché jusqu'ici 70 structures à l'échelle nationale, a-t-elle fait savoir.

La ministre s'est également félicitée de l'expérience "modèle" de recyclage par l'hôtel des eaux usées pour être reexploitée à des fins d'irrigation des espaces verts, une expérience qui, a-t-elle dit, contribuera à la préservation de l'environnement et la consolidation du développement durable. Sur site, elle a procédé à la remise des titres d'exploitation d'ateliers d'artisanat et des agréments d'agences de tourisme et de voyage. La ministre s'est ensuite rendue dans la commune de Reggane où elle a inspecté le chantier d'un hôtel, récupéré par voie judiciaire, pour être confié au groupe HTT, avant de mettre l'accent sur le respect des procédures administratives en vue de finaliser ce projet stratégique, au regard de sa position dans une zone de transit entre les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji-Mokhtar. Les travaux de réalisation, suspendus à hauteur de 40% d'exécution, devront reprendre au mois de mai prochain pour être livrés dans un délai de huit (8) mois, au plus tard, a indiqué la ministre.

Elle a insisté, à cette occasion, sur la mobilisation des différents organismes publics et techniques pour accompagner, en compagnie du groupe HTT, la réalisation et la réception de ce projet dans les délais impartis.

La récupération des établissements hôteliers à Adrar, après que le jugement les concernant ait été définitivement rendu public, traduit la volonté des hautes instances du pays de promouvoir le tourisme intérieur et saharien, créateur d'emplois, a souligné la ministre, ajoutant que la promotion des activités touristiques sont tributaires de l'accroissement des capacités d'accueil et l'amélioration de la qualité des prestations. Se rendant dans la commune de Tamiset, Sud d'Adrar pour visiter le site archéologique, connu sous le nom de grotte du ksar de Temesekht, la ministre a salué le rôle important joué par les acteurs associatifs et les opérateurs pour accompagner les autorités locales dans la promotion de ce site, une destination touristique de renommée nationale et internationale. Et d'ajouter que le secteur entend organiser prochainement un salon international du tourisme à Adrar, afin de concrétiser les objectifs de promotion du tourisme. Dans la commune de Tamentit, où elle a visité une exposition de produits d'artisanat, Mme Meddah a fait savoir que "le secteur s'emploie à développer l'artisanat, lever du tourisme dans la région, tout en œuvrant à permettre aux artisans des wilayas du Sud de participer à différentes manifestations servant de tribunes aux artisans du Sud sur les plans national et international, afin d'atteindre le but socioéconomique de ces activités".

Au niveau du centre de l'Artisanat, la ministre a indiqué qu'un dossier de classification de la poterie-noire,apanage de la région de Tamentit, est en cours, avant de poursuivre sa tournée par l'inspection du projet d'un village touristique, d'une capacité de 240 lits, dont le site, jouxtant la route de l'aéroport d'Adrar, fait partie des trois sites récupérés et relevant du groupe HTT. Se félicitant du cachet architectural de cette structure, à classer cinq étoiles et dont les travaux sont actuellement à 70% d'avancement. La ministre poursuivra mardi sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection et l'inauguration d'autres structures relevant de son secteur.

## APN

**M. Boughali préside une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale des femmes**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présidé, lundi au siège de l'Assemblée, une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale des femmes, a indiqué un communiqué de l'APN.



rieuse, souveraine dans ses décisions et forte de son front social uni et de son économie diversifiée".

M. Boughali a adressé ses vœux à la femme algérienne en général, et plus particulièrement aux députées, aux fonctionnaires et aux employées de l'Assemblée, mettant en avant "leurs efforts au service de cette institution constitutionnelle et leur

contribution à l'édification de l'Etat algérien". Dans ce cadre, M. Boughali a mis l'accent sur "l'engagement de l'Algérie, depuis l'indépendance, à consacrer les droits et libertés fondamentaux, ce qui a conforté la place de la femme et en a fait un partenaire efficace dans tous les domaines".

Aujourd'hui, elle occupe des postes de haut niveau

dans la politique, l'administration, la diplomatie et au Parlement, et réalise des succès remarquables à l'échelle internationale, ce qui fait d'elle un partenaire réel et efficace dans la prise de décision et pour opérer les changements dans le processus d'édification et de construction", l'exhortant à "davantage de créativité et d'intégration dans tous les domaines".

M. Boughali a appelé également les députées de l'Assemblée à "se mobiliser pour poursuivre l'effort législatif et de contrôle en parfaite coordination avec les institutions de l'Etat, afin de relever les défis et faire face à tous les dangers".

Autre terme de la cérémonie, M. Boughali a remis aux femmes présentes des présents symboliques, leur souhaitant davantage de réussite, conclut le communiqué.

**IMPORTATION D'UN MILLION DE TÊTE DE BÉTAIL POUR L'AÏD  
Importante décision pour le citoyen et pour la préservation du cheptel**

Des associations professionnelles ainsi que des organisations de protection des consommateurs ont grandement salué la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'importation jusqu'à un million de têtes de bétail pour l'Aïd, soulignant dans des déclarations à l'APS que cette décision permettra de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de protéger le cheptel.

A cet effet, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a souligné que l'importation d'un million de têtes de bétail est à même de mettre un terme à la flambée des prix enregistrée ces dernières années, ce qui a amené certains citoyens à renoncer à l'accomplissement du rite du sacrifice de l'Aïd El-Adha, considérant que cette décision permettra de couvrir suffisamment la demande sur le marché national et, partant, de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs".

De son côté, l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur "HIMAYATEC" a accueilli favorablement la décision d'importation des têtes de bétail, soulignant que "le Président de la République a une nouvelle fois démontré, par cette décision, que la protection du pouvoir d'achat des citoyens est placée au cœur des priorités de l'Etat".

Dans ce cadre, le président de l'asso-

ciation, Mohamed Aissaoui, a rappelé que l'importation jusqu'à un million de têtes de bétail aura un impact "positif", sur la préservation du cheptel national d'une part et sur la baisse des prix du bétail sur le marché d'autre part, en créant un équilibre entre l'offre et la demande, d'autant plus que la commercialisation du bétail importé sera assurée par des entreprises et organismes publics.

Pour sa part, l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) considère que la décision du Président de la République contribuera à "répondre à la demande du marché et à stabiliser les prix selon le pouvoir d'achat des citoyens".

**Impact positif sur le cheptel local**

La Fédération nationale des éleveurs (FNE) a salué la décision du Président de la République, qui "aura un impact positif sur les éleveurs dont l'activité a été affectée ces dernières années en raison de la rareté des pluies".

"L'importation profitera à la fois aux éleveurs et aux citoyens", a expliqué le président de la FNE, Djilali Azzaoui, affirmant que cette démarche aura pour effet de combler le déficit enregistré en matière d'offre, mais contribuera également à la stabilité des prix et permettra aux citoyens d'acheter le mouton de l'Aïd.

Et d'ajouter : "Nous sommes optimistes quant à la décision d'importation, qui intervient à une période marquée par d'importantes quantités de pluies, offrant ainsi des pâturages naturels aux éleveurs, ce qui laisse prévoir une augmentation du nombre de têtes de bétail dès l'année prochaine, accompagnée d'une stabilisation des prix". Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, "l'élaboration d'un cahier des charges pour lancer, dans les plus brefs délais, une consultation internationale avec des pays ayant une capacité d'approvisionnement, pour importer jusqu'à un million de têtes de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha", en veillant à ce que ce cahier des charges prévoit un prix plafond.

Il a également ordonné que l'Etat prenne en charge l'importation via ses établissements et organismes spécialisés dans la filière, tout en collaborant avec des coopératives publiques spécialisées au niveau des wilayas, pour la vente des moutons, en coordination avec les instances et établissements habilités à la commercialisation.

En outre, le président de la République a ajouté d'autoriser la vente par l'intermédiaire des services sociaux au sein des établissements et entreprises, lesquels doivent assurer la distribution et la coordination avec les partenaires sociaux.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

**Développement de l'enseignement et de la formation professionnelle et création de lycées professionnels**

La question des moyens de développer l'enseignement et la formation professionnelle spécialisée, et de la création de lycées professionnels a été au centre d'une rencontre qui a regroupé le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, indique un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont évoqué "les moyens de développer l'enseignement et la formation professionnelle spécialisée, et la possibilité d'ouvrir de nouvelles pers-

pectives pour offrir une chance aux élèves du cycle d'enseignement moyen souhaitant choisir l'enseignement secondaire professionnel, notamment la création de lycées professionnels pour la préparation du baccalauréat professionnel", précise la même source.

Les deux ministres ont procédé à la mise en place d'une équipe conjointe chargée de l'élaboration d'un dossier intégré du projet avant de le soumettre au Gouvernement", conclut le communiqué.

**JIJEL****Inscription de 38 opérations de développement sectoriel en 2025**

La wilaya de Jijel a bénéficié au titre de l'exercice 2025 de l'inscription de 38 opérations de développement sectoriel, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que dans le cadre de la poursuite des efforts de développement à travers les communes de la wilaya, 38 opérations sectorielles ont été inscrites pour une enveloppe financière de 7,75 milliards DA.

Le secteur de l'éducation vient en tête avec 17 opérations de réalisation de nouveaux établissements (4 écoles primaires, 2 CEM et 2 lycées), de réhabilitation d'établissements et d'acquisition d'équipements scolaires pour les divers paliers, selon la même source. Six opérations ont été retenues pour le secteur des travaux publics et



portent sur l'entretien de tronçons de routes nationales dont les RN-43, 77, 27 et 105, de chemins de wi-

laya, d'ouvrages d'art et de l'aérodrome de l'aéroport Ferhat Abbas. Selon la même source, d'autres

opérations de réalisation de nouvelles structures et de réhabilitation d'anciennes ont été également inscrites pour les autres secteurs dont ceux de la jeunesse et des sports, de la formation et l'enseignement professionnels, des ressources en eau, de l'environnement, des moudjahidines et des ayants droit et de l'urbanisme.

Dix-neuf autres opérations mobilisant une enveloppe financière de 1,49 milliards DA ont été inscrites dans le cadre de la réévaluation des opérations en cours de réalisation dans la wilaya, a-t-on indiqué.

**TIZI-OUZOU****Le relogement des familles sinistrées du glissement de terrain de Draa El-Mizan achevé jeudi**

L'opération de relogement des familles sinistrées lors du glissement de terrain du 25 février dernier au village Ouled Aissa, dans la commune de Draa El-Mizan au Sud-Ouest de Tizi-Ouzou, sera achevée jeudi prochain, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, Aboubakar Essedik Boucetta.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à travers les communes littorales de la wilaya, M. Boucetta a affirmé que les familles victimes de ce glissement, encore non relogées, au nombre d'une vingtaine (20) au total, le seront, au plus tard, ce jeudi. "Nous avons procédé le jour même de la survenue de ce glissement de terrain au relogement provisoire de certaines familles sinistrées et au recensement, le lendemain, de toutes les demeures atteintes" a-t-il rappelé, ajoutant que les familles restantes le seront ce jeudi après achèvement des enquêtes en

cours. M. Boucetta a indiqué que les services de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) ont recensé, au total, 92 demeures affectées dont 55 ont été classées rouge, précisant qu'il a été jusqu'à ce procédé au relogement d'une quarantaine (40) de familles sur ces 55 dont les demeures ont été classées rouge.

Aussi, des enquêtes sont en cours d'achèvement concernant la quinzaine (15) de demeures restantes dont les occupants se trouvent en dehors de la commune pour certaines et d'autres, au nombre de 06, habitées par plusieurs familles.

M. Boucetta a indiqué, par ailleurs, que plusieurs enquêtes sont en cours pour déterminer la ou les causes de ce glissement de terrain et permettre de prendre les mesures nécessaires.

"Les différents services concernés sont en train de mener des enquêtes né-

cessaires, notamment l'étude de sol, pour déterminer la cause de ce glissement dont nous ignorons si elle est naturelle, humaine ou pour causes des travaux dans la région (Pénétrante autoroutière Tizi-Ouzou-Autoroute Est-Ouest, barrage Souk N'Tlatha)" a-t-il souligné. Par ailleurs, et lors de sa visite dans les communes de Mizrana, Tigzirt, Iflissen et Ait Chaffaa, le wali a procédé à la mise en service du réseau de distribution de gaz naturel au profit de 2170 foyers au niveau de cette dernière commune et inspecté plusieurs chantiers dans différents secteurs, éducation, logement et culture.

Dans la commune de Tigzirt, M. Boucetta qui a visité le site des ruines romaines de cette ville a déploré "l'état d'abandon" dans lequel se trouve ce site archéologique et annoncé l'inscription, lors du prochain Conseil de wilaya, d'une étude pour sa réhabilitation.

**MOSTAGANEM****Renforcement du secteur de l'éducation avec 12 nouveaux établissements en prévision de la prochaine rentrée**

Le secteur de l'éducation à Mostaganem sera renforcé par l'ouverture de 12 nouveaux établissements dans les trois paliers scolaires en prévision de la prochaine rentrée scolaire, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment présidé un conseil de l'exécutif consacré aux préparatifs de la rentrée scolaire, en particulier les infrastructures dont bénéficiera le

secteur, à savoir cinq écoles primaires, six CEM et un lycée. En outre, le secteur bénéficiera de projets portant sur 102 nouvelles classes d'extension, 12 cantines scolaires et trois unités de dépistage et de suivi sanitaire des élèves, a ajouté la même source.

Concernant la réhabilitation et la mise à niveau des établissements scolaires, il a été précisé qu'en préparation de la rentrée, 26 écoles primaires, 18 CEM et 8 lycées se-

ront réhabilités, sachant que les autorités locales ont consacré un montant de 71 millions DA pour ce programme de réhabilitation, en plus d'un financement supplémentaire pour l'acquisition de cinq nouveaux bus scolaires. Le wali a donné des instructions au conseil de l'exécutif concernant le lancement des démarches pour la réalisation de terrains de sport dans les établissements

scolaires restants, lesquels disposent d'espaces adaptés à ces installations sportives, soulignant la nécessité de doter toutes les écoles primaires de cartables scolaires et d'adopter une initiative de tenue scolaire uniforme dans au moins une école par commune. Enfin, il a ordonné la mise en place d'une connexion Internet et au téléphone fixe pour les cinq écoles primaires restantes, a-t-on indiqué.

**M'SILA****Réception de 20 nouveaux établissements scolaires à la prochaine rentrée scolaire**

Vingt nouveaux établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement seront réceptionnés dans la wilaya de M'sila à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a affirmé mardi le wali, Nadjmeddine Tiar. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de la wilaya déléguée de Boussaâda consacrée au secteur de l'éducation, le chef de l'exécutif local a précisé qu'il s'agit de 10 groupes scolaires du primaire, 8 CEM et 2 lycées.

Ces structures font partie de 34 établissements scolaires en cours de réalisation à travers le territoire de la

wilaya, a précisé le wali qui a souligné que deux autres lycées et trois autres groupes scolaires seront réceptionnés "avant la fin de l'année 2025".

La réception de ces structures permettra d'atténuer le problème de surcharge des classes dans plusieurs communes dont celles du chef-lieu de wilaya et de Boussaâda qui ont connu dernièrement la réalisation de plusieurs nouveaux pôles urbains dans le cadre des programmes de logements des diverses formules, a ajouté le même responsable.

Le responsable de la wilaya a insisté

sur l'impérative bonne préparation de la prochaine rentrée scolaire et a appelé à arrêter toutes les dispositions relatives à l'équipement en matériel didactique des établissements scolaires à réceptionner dès la fin des travaux.

Le wali a donné également des instructions aux responsables de ces projets pour veiller au raccordement des établissements aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau et pour renforcer les chantiers en main d'œuvre et respecter les délais contractuels de réalisation.

**GUELMA****Lancement de projets de raccordement de 1467 foyers de la commune de Dahouara au réseau du gaz naturel**

D'importants projets ont été lancés depuis le début de l'année 2025 en vue du raccordement de 1467 foyers situés dans des villages et hameaux éloignés de la commune de Dahouara (Guelma) au réseau de distribution du gaz naturel, a indiqué, lundi, le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Kheireddine Loukam.

M. Loukam a précisé à l'APS que les foyers concernés par cette opération sont répartis à travers 17 hameaux et mechtas isolés de la commune de Dahouara, située à l'extrême est de la wilaya de Guelma.

Il a ajouté que les travaux de réalisation de ces projets, dont l'état d'avancement varie d'une zone à l'autre, visent à réaliser un réseau de distribution d'une longueur totale de plus de 129 km afin d'acheminer le gaz naturel vers les habitations ciblées.

Selon M. Loukam, les projets en question sont inscrits dans le cadre de trois programmes différents, à savoir le programme complémentaire, le programme géré par la direction de l'administration locale (DAL) et le programme piloté par la direction du logement.

S'agissant du programme complémentaire, où le taux d'avancement oscille entre 51 et 54 %, il vise à raccorder 671 foyers dans 8 mechtas différentes, tandis que le programme récemment lancé par la DAL vise à raccorder 686 foyers éparses à travers 7 villages et mechtas.

Enfin, le programme de la direction du logement permettra de raccorder 110 foyers situés dans deux petites mechtas, en l'occurrence Besbassa et Oum El Ourouk, où les travaux accusent un taux d'avancement de 35 %.

**TÉBESSA****Mise en service au début de la prochaine campagne de moisson battage de 8 centres de proximité de stockage de céréales**

Huit centres de proximité de stockage de céréales répartis sur plusieurs communes de la wilaya de Tébessa seront mis en service "au début de la prochaine campagne de moisson battage", a indiqué lundi le wali, Ahmed Belhaddad.

Lors de sa visite du projet du centre de proximité de stockage de céréales (50.000 quintaux) de la commune d'El Ma Labiodh dont les travaux affichent 15 % de taux d'avancement, le chef de l'exécutif local a affirmé que ces structures dont la réalisation avance à cadence accélérée permettront de "consolider les capacités de stockage de céréales".

Ces centres totalisant une capacité d'en-trepôsage de 400.000 quintaux se répartissent sur les communes de Tébessa, de Bir Dheb, de Chréa, d'El Ma Labiodh, de Bir El Ater, d'El Oglia et de Ferkane, a précisé le même responsable qui a inscrit ces projets dans le cadre du programme national d'augmentation des capacités de stockage des céréales.

M. Belhaddad a donné des instructions pour renforcer les chantiers de réalisation en équipements et travailleurs afin de livrer ces structures dans les délais fixés et de les mettre en service "au début de la prochaine campagne moisson battage".

La wilaya de Tébessa compte 13 points de collecte et de stockage de céréales d'une capacité globale de stockage de plus de deux millions quintaux, rappelle-t-on.

APS

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### M. Kouidri souligne l'importance de la production en Algérie des matières premières

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a souligné lundi à Batna "l'importance de produire en Algérie les matières premières destinées à l'industrie pharmaceutique afin de développer celle-ci localement et de réduire la dépendance aux importations".

Le ministre qui inspectait aux côtés du wali le site du projet d'usine de production de matière première pour le Paracétamol, située dans la zone industrielle de Batna, au sein de l'unité commerciale "Est" de l'entreprise Saïdal, a affirmé que cette matière première sera "produite pour la première fois en Algérie en utilisant des technologies de pointe".

M. Kouidri a ajouté que la première cargaison d'équipements destinés à l'usine de Batna était "attendue aujourd'hui au port de Djem Djem, à Jijel". Le groupe Saïdal dispose d'"un projet ambitieux dans le domaine de la production des matières premières et des substances actives utilisées dans l'industrie pharmaceutique, qui couvrira le traitement de la quasi-totalité des maladies", a également affirmé le ministre, précisant que "grands efforts étaient déployés dans ce domaine à travers le lancement de plusieurs projets au niveau des unités de production du

groupe dans plusieurs wilayas pour booster la production nationale en matière d'industrie pharmaceutique, conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la sécurité sanitaire dans notre pays et la maîtrise des importations".

Le ministre a évoqué le soutien des start-ups et des micro-entreprises et leur association à cet effort en leur permettant de jouer un rôle central dans la fabrication des réactifs de diagnostic et des fournitures de laboratoire, ce qui ouvrira de larges perspectives à l'industrie pharmaceutique et favorisera son développement".

M. Wassim Kouidri a reçu, sur le site de la future usine de production de matière première du paracétamol, dont les travaux de réalisation avaient démarré en novembre 2024 pour être livrée au bout d'un délai de 18 mois, toutes les explications utiles concernant ce projet implanté sur le site de l'unité commer-

cielle "Est" de Saïdal, notamment sa capacité de production qui sera de 2.000 tonnes/an. Il a également écouté des explications au sujet des unités de production d'insuline et de médicaments cardiaques devant être construites sur le même site.

Le ministre avait auparavant inspecté l'usine "Chark Pharm" de production de médicaments, spécialisée dans la production d'équipements de diagnostic et de mesure de la glycémie, réalisée dans la zone industrielle d'Aïn Yagout dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois. Il a également inspecté une unité spécialisée dans la production de désinfectants médicaux et d'équipements de protection dans la zone d'activités de la commune d'El Madiher, avant de donner le signal de départ, dans le cadre de l'exportation, de deux cargaisons de clinker produit à la cimenterie d'Aïn Touda, la première vers le Pérou et la seconde vers la Côte d'Ivoire.

## COMMERCE

### 8.000 infractions durant la première semaine du Ramadhan (Bilan)

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, au cours de la première semaine du mois de Ramadhan 2025, plus de 59.800 interventions des services de contrôle, ayant abouti à la constatation de 8.057 infractions et à l'établissement de 7.815 procès-verbaux de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 213 locaux commerciaux, selon un bilan rendu lundi public par le ministère.

Menées par 2.548 équipes, les opérations de contrôle ont concerné les différentes étapes de l'activité commerciale, indique la même source, précisant que 51.600 interventions ont été menées au niveau des commerces de

détail et de services (86 %), 3.964 interventions au niveau du commerce de gros (7 %), plus de 3.792 interventions dans le secteur de la production (6 %) et 528 interventions dans le secteur de l'importation (1 %).

Pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, 28.475 interventions ont été enregistrées, ayant permis la constatation de 3.435 infractions, l'établissement de 323 procès-verbaux, et à la proposition de fermeture de 56 locaux commerciaux.

Ces opérations se sont soldées par la saisie de 18.768 tonnes et 450.742 litres de produits alimentaires non conformes, dont la valeur s'élève à 36,26 millions de DA. En outre, 303 échantillons

ont été prélevés pour analyse, dont les résultats préliminaires ont révélé que seuls 18 échantillons (6 %) étaient conformes, tandis que 6 échantillons (2 %) étaient non conformes, et 279 échantillons sont en cours d'analyse.

En ce qui concerne le contrôle des pratiques commerciales, les équipes spécialisées ont enregistré 31.406 interventions, qui ont abouti à la constatation de 4.622 infractions et à l'établissement de 4.563 procès-verbaux.

Un montant de 254.45 millions de DA a également été découvert en transactions non facturées, outre la saisie de produits d'une valeur de 2,06 millions de DA, et la proposition de fermeture de 157 locaux commerciaux. Quant

à la nature des infractions, le ministère a précisé que le non-respect de l'obligation d'hygiène et de santé s'est taillé la part du lion avec 60%, suivi de la vente de produits impropre à la consommation (11%), du non-respect de l'autocontrôle (9%), tandis que le non-affichage des prix et des tarifs a représenté 66 % des infractions commerciales, suivi du défaut de facturation (8 %) et du défaut d'immatriculation au registre du commerce (3 %). Le ministère a souligné la poursuite des opérations de contrôle dans les différentes wilayas du pays, dans le but de garantir la transparence des transactions commerciales et la protection du consommateur pendant le mois sacré de Ramadhan.

## ENERGIES SOLAIRES

### Réception du projet 3200 mégawatts à partir de la fin 2025 (Yassaâ)

Le projet en cours d'exécution pour la réalisation de centrales solaires d'une capacité globale de 3200 mégawatts sera réceptionné à partir de la fin de 2025, a annoncé, lundi à Alger, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ.

Dans un entretien à la Radio nationale, M. Yassaâ a souligné que le groupe Sonelgaz a entamé la réalisation de la première partie du programme national des énergies renouvelables dont l'objectif est d'atteindre 15000 mégawatts d'ici 2035, ajoutant que cette première partie comprend "3200 mégawatts solaires répartis sur 20 centrales d'une capacité allant de 50 à 300 mégawatts chacune, en plus de la réalisation d'une centrale d'une capacité de 200 mégawatts à Gara Djebilet pour approvisionner l'usine de sidérurgie en énergie". "Les premières centrales seront réceptionnées entre fin

2025 et début 2026", selon l'intervenant, faisant état de l'identification de 212 sites répartis sur 46 wilayas, destinés à abriter d'autres centrales solaires dans le cadre du programme national".

Concernant l'énergie éolienne, M. Yassaâ a affirmé que l'actualisation des études destinées à identifier les sites adaptés à abriter ce type de projets énergétiques a permis de repérer 10 sites pour les centrales d'une capacité globale de 1000 mégawatts.

Quant à l'hydrogène vert, a-t-il expliqué, une feuille de route a été approuvée par le Conseil des ministres, comprenant cinq phases.

La première phase, qui s'étend jusqu'en 2035, concerne principalement les aspects réglementaires, législatifs et juridiques, ainsi que d'autres volets liés à la formation, à l'intégration industrielle et à des projets pilotes expérimentaux, en plus de la coopération

internationale. Il a également affirmé que des efforts sont en cours au niveau du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables afin d'entreprendre l'utilisation des énergies renouvelables à différents secteurs tels que l'agriculture, l'industrie et les services, parallèlement aux particuliers.

Évoquant la consommation énergétique, M. Yassaâ a fait savoir que son volume a atteint 73 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à la fin de 2024, contre 30 millions de TEP en 2020.

Cela rend la stratégie de diversification énergétique une "nécessité impérieuse", a-t-il affirmé, imputant la hausse de la demande à plusieurs facteurs, notamment la croissance démographique, l'augmentation du parc immobilier et automobile, ainsi que le développement économique et l'essor des activités d'investissement.

APS

## BOURSE D'ALGER

### Introduction de la BDL en bourse jeudi prochain (COSOB)

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada annoncé lundi à Alger, l'introduction jeudi prochain de la Banque du développement local (BDL) à la Bourse d'Alger, qualifiant de "très réussie" l'opération de souscription de cette banque publique.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats de la souscription aux actions de la BDL, dont la période de l'offre s'est étalée du 20 janvier au 20 février 2025, M. Bouzenada a précisé que "l'introduction officielle de la banque en bourse aura lieu jeudi prochain dans le compartiment principal du marché des capitaux, où les actionnaires pourront commencer à négocier les actions sous le ticker BDL".

Concernant l'opération de souscription qu'il a qualifiée de "très réussie", le même responsable a fait savoir que la demande avait dépassé l'offre de 21,74 %, soit 53,8 millions d'actions demandées, contre 44,2 millions mises en vente au prix de 1.400 DA, ce qui représente 30 % du capital de la banque.

Le montant total collecté s'est élevé à plus de 75,33 milliards DA, alors que l'objectif fixé par la banque était de 61,88 milliards DA, d'où le remboursement par la BDL de certains souscripteurs n'ayant pas pu obtenir d'actions en raison d'une demande excédentaire.

Les actions mis en ventes, ont été acquises par 27.418 souscripteurs, dont 26.489 personnes physiques, (plus de 35 millions d'actions d'une valeur dépassant 49 milliard da), 911 personnes morales (plus de 1,5 millions d'actions pour plus de 10 milliards da), et 18 investisseurs professionnels, (plus de 7,6 millions d'actions d'une valeur de plus de 2 milliards da).

Cette opération a été établie via les intermédiaires en bourse, selon le responsable qui a précisé que le taux de souscription auprès de la BDL était de 64,49 %, suivi du Crédit populaire d'Algérie (CPA) (19 %), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) (18,14 %), de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) (près de 7 %) et la Banque nationale d'Algérie (BNA) (près de 7 %).

Par ailleurs, la souscription a été également effectuée via les agences de la Caisse nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP)- Banque avec 5,37 % et Société Générale (0,6 %), tandis qu'aucune opération n'a été enregistrée à travers "Tell Market" et "Invest Market", ajoute M. Bouzenada.

Quant à la répartition géographique, cinq (5) wilayas ont acquis 53% du total des souscriptions, Alger en tête avec 26%, suivie de Tizi Ouzou (9,51%), Sétif (6,13%), Oran (5,70%) et Béjaïa (5,61%).

#### La valeur marchande de la Bourse d'Alger atteindra 750 milliards de DA

A cette occasion, le président de la "Cosob", a révélé que l'ouverture du capital de la BDL permettrait d'augmenter la valeur marchande de la Bourse d'Alger, "pour la première fois, de 43%, pour atteindre environ 750 milliards da".

Ces résultats ascendents reflètent l'intérêt porté par les citoyens aux opérations de bourse, ce qui permettra d'inciter d'autres sociétés à recourir à ce type de financement, notamment l'opérateur public de téléphonie mobile Djezzy, dont l'introduction en bourse est prévue, durant l'année en cours".

La BDL avait ouvert la souscription en bourse visant à lever un montant de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation du capital et une prime d'émission de 17,86 milliards de DA, ce qui permet de porter son capital de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA.

Pour rappel, le 4 décembre dernier, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction à la Bourse d'Alger.

De son côté, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente, à la fin du même mois. L'opération d'ouverture du capital de la BDL via la bourse est la deuxième d'une banque publique après celle du Crédit popu-

## JAPON

**Croissance du 4<sup>e</sup> trimestre révisée à la baisse, consommation sous forte pression**

Le Japon a révisé mardi en légère baisse sa croissance économique au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, tandis que les ménages nippons ont dépensé beaucoup moins qu'attendu en janvier sur fond d'inflation tenace.



L'archipel, quatrième puissance économique mondiale, a connu en 2024 une quasi-stagnation (+0,1%) de son Produit intérieur brut (PIB) en termes réels (corrigés de l'inflation), après une croissance de 1,5% en 2023. Ce chiffre préliminaire de mi-février n'a pas été modifié.

En revanche, selon la deuxième estimation publiée mardi, le pays a

enregistré au quatrième trimestre une accélération légèrement moins forte de sa croissance économique: +0,6%, contre +0,7% annoncé précédemment, après une croissance de 0,4% au troisième trimestre.

La conjoncture reste maussade: en janvier, les dépenses des ménages japonais (ajustées de l'infla-

tion) ont augmenté de 0,8% sur un an, a indiqué mardi le ministère japonais des Affaires intérieures.

C'est beaucoup moins que la hausse de 3,7% qu'espéraient les analystes sondés par Bloomberg, et cela marque un fort essoufflement de la consommation après la hausse de 2,7% des dépenses des ménages enregistrée en décembre.

## PÉTROLE

**Petite hausse du Brent à 70 dollars**

Les prix du pétrole, en hausse mardi, réagissent à une dynamique plus large de baisse des

cours sur les marchés boursiers. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 1,07% à 70,02 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 1,06% à 66,73 dollars. Selon les analystes, la baisse de 1,5% du prix du Brent hier a été "relative-

ment limitée". Le pétrole profite également de la faiblesse du dollar mardi. L'or noir et les produits pétroliers tels que le diesel qui sont cotés en dollar, sont donc moins chers lorsqu'ils sont achetés en euros et dans d'autres monnaies européennes, selon des analystes, ce qui tend à accroître la demande.

**ETATS-UNIS**  
**Nouveau risque de paralysie budgétaire**

Trois mois après avoir évité de justesse le Shutdown, les Etats-Unis se retrouvent à nouveau face à la perspective d'une paralysie de l'Etat fédéral, tandis que Donald Trump exhorte le Congrès à adopter un texte avant vendredi soir pour éviter cette situation impopulaire.

"Nous verrons bien, mais ça pourrait se produire", a déclaré le président américain dimanche à bord

d'Air Force One, à propos de la possibilité de voir l'Etat fédéral à court de financement dans la nuit de vendredi à samedi.

Une situation qui provoquerait donc la paralysie budgétaire de l'Etat fédéral, le fameux "shutdown". Des centaines de milliers de fonctionnaires se trouveraient alors au chômage technique, sans paie avant une résolution de la situation, tandis que

le trafic aérien serait perturbé, ou que le versement de certaines aides alimentaires aux familles à bas revenu seraient affectées.

Le Congrès avait évité à la dernière minute une telle paralysie en décembre, et avait repoussé l'échéance jusqu'au 14 mars. En raison du caractère toujours impopulaire d'un "shutdown", Donald Trump souhaite éviter un tel risque.

**Le bitcoin plombé par Trump**

Le bitcoin chutait encore lundi, déçu par l'absence de politique d'achat public de cryptomonnaies pour la réserve stratégique américaine, tandis que le dollar canadien reculait, entre annonce du futur Premier ministre du Canada et réunion de la banque centrale.

Washington a annoncé jeudi l'établissement d'une réserve stratégique de bitcoins alimentée par quelque 200.000 bitcoins saisis par la justice américaine dans des affaires civiles et pénales.

Mais le marché s'est montré déçu qu'aucune politique d'achats publics de cryptomonnaies ne soit prévue dans l'immédiat aux Etats-Unis.

Vers 10H40 GMT (11H40 à Paris), le bitcoin, la plus

capitalisée des cryptomonnaies, lâchait 9,35%, à 78.230 dollars, son plus bas depuis début novembre.

**Cours de lundi Cours de vendredi**

	19H15 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0822	1,0833
EUR/JPY	159,36	159,21
EUR/CHF	0,9539	0,9532
EUR/GBP	0,8412	0,8380
USD/JPY	147,26	146,97
USD/CHF	0,8814	0,8799
GBP/USD	1,2826	1,2927

**BOURSES MONDIALES**  
**Les Bourses européennes terminent en net repli**

Les Bourses européennes ont terminé en net repli lundi, prises entre les craintes de récession aux Etats-Unis et la politique en Allemagne, où le vaste plan d'investissements du futur gouvernement de Friedrich Merz pourrait manquer de soutien pour être approuvé.

La Bourse de Francfort a fortement reculé, de 1,69%. Londres a cédé 0,92%, Paris 0,90% et Milan 0,95%.

**Wall Street chute fortement à la clôture, les investisseurs craignent une récession aux Etats-Unis**

La Bourse de New York s'est nettement repliée lundi, en particulier l'indice Nasdaq, les investisseurs affichant leurs inquiétudes quant à une possible récession aux Etats-Unis.

Le Dow Jones a perdu 2,08%, l'indice à forte coloration technologique Nasdaq a chuté de 4,00%, sa pire performance depuis 2022, et l'indice élargi S&P 500 s'est contracté de 2,70%.

**Les craintes de récession aux Etats-Unis font trébucher les Bourses mondiales**

Les marchés boursiers mondiaux ont glissé lundi, accusant le coup face aux craintes de récession économique aux Etats-Unis, l'Europe s'inquiétant également d'un possible rejet parlementaire du plan d'investissements massifs prévu par l'Allemagne.

A Wall Street, le Dow Jones a perdu 2,08% et l'indice élargi S&P 500 s'est contracté de 2,70%. L'indice à forte coloration technologique Nasdaq a chuté de 4,00%, sa pire performance depuis 2022.

Il a été miné par le net recul des géants du secteur de la tech: Tesla a chuté de 15,43%, Meta a reculé de 4,42%, Microsoft de 3,34%, Alphabet de 4,41%, Apple de 4,85%, Amazon de 2,36% et Nvidia de 5,07%.

Dans ce contexte, l'indice vedette allemand, le Dax, a perdu de sa dynamique et chuté de 1,69%, entraînant les autres indices européens: la Bourse de Paris a reculé de 0,90%, celle Londres de 0,92% et celle de Milan a cédé 0,95%.

Les cours de l'or noir ont aussi été plombés par les inquiétudes sur l'état de santé de l'économie américaine, alors que les craintes sur un déséquilibre entre une offre trop abondante et une demande en retrait persistent.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, a perdu 1,54% à 69,28 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, a lâché 1,51% à 66,03 dollars.

**La Bourse de Paris en baisse face aux craintes de récession aux Etats-Unis**

La Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,90% lundi, à l'issue d'une séance marquée par des craintes de récession grandissantes aux Etats-Unis et par les incertitudes sur le vaste plan de relance économique voulu en Allemagne.

L'indice phare de la place boursière française, le CAC 40 a cédé 73,20 points et s'est établi à 8.047,60 points à la clôture. Vendredi, il a connu une baisse de 0,94%, réussissant toutefois à signer un bilan hebdomadaire stable (+0,11%).

APS

## PORTRAIT

**Tissemsilt, un joyau naturel au cœur de l'Algérie**

Située dans le nord-ouest de l'Algérie, la wilaya de Tissemsilt est une région aux paysages variés, mêlant montagnes majestueuses, forêts denses et vastes plaines. Connue pour son patrimoine naturel et historique, elle attire de nombreux visiteurs en quête de tranquillité et d'authenticité.

Par Abed Meghit

L'un des sites les plus emblématiques de la région est le parc national de Theniet El Had, un espace protégé qui abrite une faune et une flore riches, ainsi qu'une forêt de cèdres impressionnante. Ce site est idéal pour les amateurs de randonnée et d'écotourisme. Sur le plan économique, Tissemsilt repose principalement sur l'agriculture, avec des cultures céréalières et arboricoles en plein essor.

L'artisanat local, notamment la poterie et le tissage, témoigne du savoir-faire ancestral de ses habitants. Malgré son potentiel, la wilaya fait face à des défis, notamment en matière d'infrastructures et de développement économique. Toutefois, plusieurs projets sont en cours pour améliorer la connectivité de la région et renforcer son attractivité touristique. Tissemsilt représente ainsi une destination pleine de promesses, où la nature et l'histoire se rencontrent pour offrir un cadre unique aux visiteurs et aux habitants.

**Tissemsilt : Entre Nature et Développement Touristique**

Une Région au Patrimoine Naturel Exceptionnel, située au nord-ouest de l'Algérie, la wilaya de Tissemsilt est une véritable perle naturelle. Elle se distingue par une diversité de paysages où montagnes imposantes, forêts denses et vastes plaines se côtoient harmonieusement. L'un des sites les plus emblématiques de la région est le parc national de la Forêt de Méddad, situé dans la commune de Theniet El Had. Cette réserve abrite une faune et une flore remarquables, dont une majestueuse forêt de cèdres, attirant les amateurs de randonnées et d'écotourisme.

**Une Nouvelle Dynamique Touristique**

Le secteur touristique de Tissemsilt connaît un essor significatif, grâce à plusieurs projets en cours de réalisation. Selon M. Machouk Khemissi, directeur du tourisme et de l'artisanat, ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement touristique 2023 et progressent à des rythmes variés. Ces projets comprennent notamment l'aménagement de circuits touristiques dans plusieurs communes, telles que Bordj Emir Abdulkader, Theniet El Had, Sidi Boutouhent, Béni Chaïb, Sidi Slimane et Boucaïd, avec un budget alloué dépassant neuf millions de dinars. Un autre projet d'envergure est la création d'un village artisanal à Sidi Slimane, financé à hauteur de 53 millions de dinars. Ce projet, désormais achevé, attend son ouverture prochaine. En parallèle, la station thermale

locale fait l'objet d'une réhabilitation, tandis qu'un nouveau site thermal est en cours d'aménagement au barrage de Kouïdat Rosfa (Béni Chaïb), pour un investissement total de 135 millions de DA. Par ailleurs, la levée du gel sur un projet d'aménagement et d'expansion touristique à Sidi Bentamra (commune de Tissemsilt) vise à créer de nouveaux espaces d'investissement et à développer les infrastructures d'accueil des visiteurs.

**Une Économie Basée sur l'Agriculture et l'Artisanat**

L'économie de Tissemsilt repose principalement sur l'agriculture, avec la culture des céréales et des arbres fruitiers, ainsi que sur l'artisanat traditionnel, notamment la poterie et le tissage, qui témoignent du riche patrimoine culturel de la région. Cependant, la wilaya fait face à des défis majeurs en matière de développement des infrastructures et d'attractivité économique. Pour y remédier, des projets de modernisation des routes et de renforcement des liaisons régionales sont en cours.

**Un Avenir Prometteur**

L'ambition des autorités locales est de faire de Tissemsilt un pôle touristique majeur en Algérie. Grâce à des investissements dans la valorisation des sites naturels et historiques, notamment le parc national de Theniet El Had, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures, la wilaya espère attirer davantage de visiteurs et dynamiser son économie locale. Avec ces initiatives, Tissemsilt s'impose comme une destination d'avenir, alliant nature, patrimoine et développement durable, pour le plus grand bénéfice de ses habitants et des touristes.

**Le développement de la wilaya de Tissemsilt à travers le programme complémentaire**

Dans le cadre du programme complémentaire de développement initié par les autorités algériennes, la wilaya de Tissemsilt bénéficie d'un ensemble de projets visant à améliorer ses infrastructures et à renforcer son attractivité économique. Pour y remédier, des projets de modernisation des routes et de renforcement des liaisons régionales sont en cours.

visant à réduire les disparités territoriales et à offrir de meilleures conditions de vie aux habitants. Parmi les principaux axes d'intervention, on retrouve l'amélioration des infrastructures routières et la modernisation des réseaux de transport. Des projets de réhabilitation et d'extension des routes nationales et départementales sont en cours afin de désenclaver certaines localités et de faciliter les échanges économiques avec les wilayas voisines. Dans le secteur de la santé, plusieurs établissements sont en construction ou en rénovation pour renforcer l'offre de soins de proximité. De nouveaux équipements médicaux ont été alloués aux hôpitaux existants, et des unités spécialisées sont en cours d'installation pour répondre aux besoins croissants de la population. Le développement économique repose également sur l'appui à l'agriculture et aux petites et moyennes entreprises (PME). Des aides financières et techniques sont mises en place pour encourager la diversification des cultures, l'optimisation des

ressources en eau et le développement de l'élevage. Des zones industrielles et artisanales sont également en projet pour dynamiser l'emploi et encourager l'investissement local. Dans le domaine de l'éducation, le programme prévoit la construction et la rénovation d'établissements scolaires et universitaires, ainsi que l'amélioration des conditions d'enseignement grâce à l'équipement en nouvelles technologies. Le volet touristique n'est pas en reste, avec la mise en valeur du patrimoine naturel et historique de la région, notamment le parc national de Theniet El Had. Des infrastructures d'accueil sont prévues pour favoriser l'écotourisme et promouvoir Tissemsilt comme une destination touristique incontournable. Malgré certains défis liés à la mise en œuvre de ces projets, le programme complémentaire représente une opportunité majeure pour la wilaya de Tissemsilt de renforcer son développement et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

**RAMADHAN À RELIZANE**

**Des actions caritatives incarnant les formes les plus nobles de solidarité**

De nombreuses associations caritatives activant dans la wilaya de Relizane œuvrent, durant le Ramadhan, à lancer des initiatives reflétant l'esprit de solidarité et de soutien pendant le mois sacré en veillant en aide aux plus démunis.

Les initiatives varient entre distribution de colis alimentaires, organisation de tables de l'Iftar pour les nécessiteux et les voyageurs de passage, circoncisions collectives des enfants et distribution de vêtements de l'Aïd El-Fitr.

A l'occasion de ce mois sacré, la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) a accordé des autorisations pour l'ouverture de 29 restaurants destinés à servir des repas de rupture du jeûne, tout en fournissant des facilités aux associations caritatives organisant ces actions solidaires, a indiqué le directeur du secteur, Kais Merouch.

Ces restaurants de solidarité, répartis à travers la plupart des communes de la wilaya, sont gérés par 12 associations locales et de wilaya, ainsi que par 17 bienfaiteurs, offrant près de 3.000 repas/jour, qu'il s'agisse de repas à consommer sur place ou à emporter, en plus d'assurer des livraisons à des familles nécessiteuses.

Dans ce cadre, le comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) gère un restaurant servant des repas aux voyageurs de passage, situé à l'entrée ouest de la ville de Relizane, sur la route nationale RN 4, offrant entre 200 et 250 repas sur place, chaque jour, ainsi que plus de 200 repas à emporter.

Le même comité a programmé la distribution de pas moins de 2.000 packs alimentaires aux familles nécessiteuses dans différentes régions de la wilaya, en plus d'autres initiatives telles que la distribution de vêtements pour l'Aïd El-Fitr et des opérations de circoncision pour les enfants, a fait savoir la présidente du Comité, Hanifa Betayeb.

De leur côté, les Scouts musulmans al-

gériens (SMA) œuvrent à aider les voyageurs et les nécessiteux en ouvrant deux restaurants de l'Iftar dans les communes de Oued R'hiou et Relizane, a indiqué le chef local des SMA, Mohamed Safih, qui a précisé que cette activité est une tradition annuelle à travers laquelle les groupes scouts cherchent à promouvoir les valeurs de solidarité et de soutien social entre les membres de la communauté.

Par ailleurs, dans le but d'apporter de l'aide aux catégories vulnérables et démunies de la société, le bureau de wilaya de l'Association "El-Islah wal irachad" a procédé à la distribution de 4.300 packs alimentaires à travers plus de 20 communes, dans le cadre du programme du mois de Ramadhan, sous le slogan "Miséricordieux, par vos dons, le bien s'accomplit", a souligné le président du bureau, Abdallah Rahal.

Cette association prévoit également la distribution prochaine de près de 2.000 packs alimentaires et l'organisation d'une table de l'Iftar pour plus de 100 orphelins et de veuves, ainsi que la collecte de vêtements pour l'Aïd pour les enfants issus de familles nécessiteuses et les orphelins, en plus de la distribution de plus de 400 repas à emporter pour les voyageurs sur la route nationale RN 23 reliant Tiarét et Relizane.

L'Association "Badr", spécialisée dans le suivi médical et psychologique des patients atteints de cancer à Relizane, a distribué, quant à elle, plus de 500 colis alimentaires aux familles de malades du cancer, ainsi qu'aux familles nécessiteuses et des veuves dans les régions rurales des communes de Sidi M'hamed Benaouda, Zemoura, Ammi Moussa et Bendaoud, a souligné la présidente de l'association, Badra Benadda. Le Conseil "Souboul El-Kheirat", relevant de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Relizane, a, jusqu'à présent, distribué plus de 400 packs alimentaires compre-

nant divers produits de base aux familles démunies, aux orphelins et aux veuves résidant dans les douars de la commune de Sidi Sâada, en plus de l'ouverture d'un restaurant de l'Iftar pour les voyageurs à Ammi Moussa.

L'opération se poursuit tout au long du mois sacré et concernera différentes communes de la wilaya avec diverses initiatives caritatives, a-t-on indiqué de même source.

Pour sa part, l'Association "Rouad El-Kheir" distribue quotidiennement des dizaines de repas à emporter pour les voyageurs empruntant l'autoroute Est-Ouest, a souligné le président de l'association, Walid Zerrad.

Il a ajouté que cette initiative se poursuit tous les jours et sera suivie par d'autres actions caritatives dans les jours à venir, telles que la distribution de packs alimentaires et de vêtements pour l'Aïd, avec la participation des bienfaiteurs.

De son côté, l'Association "Kafil El-Yatim" de Relizane a distribué environ 750 colis alimentaires avec divers produits de base aux familles d'orphelins et de veuves dans les villages et communes d'Ammi Moussa, Mendès, Oued Djemaâ, Belacel et Relizane.

Le président de l'association, Adda Cheikh, a indiqué que l'opération touchera au total environ 1.000 familles, ajoutant que le programme de son association est riche, pendant le mois de Ramadan, avec l'organisation d'Iftar collectif, chaque semaine, pour les veuves et les orphelins.

Des associations caritatives et des bénévoles de la wilaya de Relizane mènent des actions similaires dans toutes les communes, saisissant cette opportunité pour mener des actions de charité, dans une atmosphère de solidarité et de coopération témoignant de la cohésion de la communauté, fidèle à ses coutumes et à ses hautes valeurs islamiques.

APS

## TRAFC DE DROGUE

### Un baron marocain du cannabis arrêté à Toulouse

Un Marocain, considéré comme l'un des plus gros trafiquants de cannabis en Europe, a été arrêté par l'Office antistupéfiants (OFAST) de Toulouse en France, après trois ans d'enquête, rapporteur mardi des médias français.

Ces dernières années, le trafiquant marocain (45 ans) aurait fait entrer des centaines de tonnes de cannabis en France notamment via un hangar en Espagne avant d'acheminer la drogue en "go fast" (expression pour désigner les transports de drogue à grande vitesse entre l'Espagne et la France, ndlr) jusqu'à Toulouse, précise-t-on de même source.

La police judiciaire a également arrêté cinq de ses collaborateurs. L'ensemble des suspects a été mis en examen. Des voitures de luxe ainsi que plusieurs biens immobiliers, ont été saisis.

L'enquête se poursuit pour évaluer l'ampleur des profits générés, évalués à plusieurs dizaines de millions d'euros. Le Maroc est souvent cité quand il s'agit



de trafic de drogue vers l'Europe. Dimanche dernier, la police espagnole a démantelé à Marbella dans le sud de l'Espagne, un réseau de trafic international de stupéfiants ayant des

liens avec une organisation marocaine spécialisée dans le trafic de drogue et le crime organisé, dénommée "Mocro Maffia". Aussi, des agents de la Garde civile espagnole

avaient découvert le mois dernier, un tunnel dans la zone industrielle de Tarajal à Ceuta, qui aurait été utilisé pour faire entrer de la drogue dans la ville autonome depuis le Maroc.

## AFRIQUE DU SUD

### Au moins 12 morts et 45 blessés dans un accident de bus



Un accident de bus près de l'aéroport de Johannesburg a fait au moins 12 morts et 45 blessés tôt mardi, ont indiqué des responsables municipaux. Le bus transportait une cinquantaine de passagers se rendant au travail lorsqu'il s'est renversé sur

une autoroute très fréquentée près de l'aéroport international de Johannesburg, selon ces sources.

Douze personnes ont été tuées et 45 autres blessées. "Nous n'avons pas de mots. C'est un désastre", a dit un responsable des transports de la mu-

nicipalité d'Ekurhuleni, Andile Mngwevu. Les causes de l'accident n'étaient pas connues dans l'immédiat. Des images prises sur les lieux montrent le bus couché sur le côté, tandis que l'autoroute menant à l'aéroport était fermée.

En dépit d'un réseau routier de qualité, l'Afrique du Sud est confrontée à un taux élevé de mortalité routière, principalement dû à la vitesse, aux conduites imprudentes, aux véhicules non conformes et au non-port de la ceinture de sécurité.

Lundi, quatre enfants ont été tués et cinq autres blessés dans une collision entre deux véhicules près d'Ekurhuleni, à l'est de Johannesburg. La semaine dernière, neuf personnes, dont un enfant de 4 ans, sont mortes dans un accident de bus dans la province orientale du KwaZulu-Natal.

## CLIMAT

### L'Espagne sur le point de sortir d'une période de plus de trois ans de sécheresse

L'Espagne est sur le point de sortir de l'épisode de sécheresse auquel elle est confrontée depuis 2021 à la faveur des fortes pluies tombées à l'automne ainsi que ces derniers jours, a annoncé, mardi, l'Agence météorologique espagnole (Aemet). "Si nous analysons les pluies qui se sont accumulées (...) au cours des douze derniers mois sur l'ensemble de l'Espagne péninsulaire, à la fin février, il n'y avait plus de sécheresse", a assuré le porte-parole de l'Aemet, Ruben del Campo, lors d'une conférence de presse.

Mais "il y a un autre type de sécheresse, qui est la sécheresse de longue durée, analysée en comptabilisant les précipitations des trois années précé-



dentes", a précisé M. del Campo, en rappelant que l'Espagne avait souffert d'un important déficit de précipitations sur cette période. "A la fin février, la quantité de pluie accumulée" sur ces trois années "était en-

core inférieure à la normale", a-t-il indiqué, précisant que cette situation était sur le point de prendre fin en raison des pluies tombées ces derniers jours sur la péninsule ibérique.

"Nous avons un mois de mars

très pluvieux", a relevé M. del Campo, en rappelant que des "records de précipitations" avaient été enregistrés dans certaines régions. "Entre le 1er et le 9 mars (...) il a déjà plu sur l'ensemble de l'Espagne ce qui tombe habituellement sur l'ensemble du mois", a-t-il relevé. Après une période de sécheresse historique, qui aurement frappé son agriculture et obligé les autorités à prendre de sévères mesures de restrictions pour l'usage de l'eau, notamment en Catalogne, l'Espagne avait connu un premier épisode de fortes pluies fin octobre.

Ces précipitations, localement très fortes, avaient entraîné de dramatiques inondations dans le sud-est du pays, qui ont fait 232 morts,

selon le gouvernement. Un nouvel épisode pluvieux de forte intensité a par ailleurs débuté depuis dix jours sur l'ensemble du pays. Ces pluies ont entraîné localement quelques inondations, notamment en Andalousie (sud), dans la région de Valence (est) et dans le centre du pays, mais elles n'ont pas fait de victime.

Pays en première ligne face au changement climatique, l'Espagne est confrontée depuis quelques années à des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses, entre vagues de chaleur extrêmes et épisodes de pluie torrentielles. Selon l'Aemet, neuf des dix derniers hivers ont ainsi été plus doux que la normale.

APS

## COLLISION EN MER DU NORD

### Greenpeace «extrêmement préoccupé» par les multiples risques toxiques

LONG Greenpeace s'est dite lundi "extrêmement préoccupée" par les "multiples risques toxiques" engendrés par la collision d'un pétrolier et d'un cargo en mer du Nord, dont l'un transportait du kérósène et l'autre un gaz inflammable, le cyanure de sodium, selon le site spécialisé Lloyd's List Intelligence.

Selon cette publication spécialisée dans le transport maritime, le cargo, qui a percuté le pétrolier, transportait une quantité non déterminée d'alcool et quinze conteneurs de cyanure de sodium, un gaz inflammable et très toxique en cas d'inhalation et d'ingestion.

## MEXIQUE

### Au moins 32 morts dans deux accidents d'autocars

Au moins 32 personnes sont décédées lundi dans deux accidents d'autocars au Mexique, indique un nouveau bilan des autorités des Etats d'Oaxaca (sud) et de Durango (nord).

Au moins 18 personnes sont mortes lorsqu'un autocar s'est renversé sur une autoroute de l'Etat d'Oaxaca, a informé le gouvernement local. Les autorités avaient fait plus tôt état d'un premier bilan de 11 morts.

Une dizaine de personnes sont toujours hospitalisées, a-t-on précisé de même source. Les autorités locales "mèneront les enquêtes nécessaires pour déterminer les causes de l'accident", ont-elles annoncé par communiqué. L'autocar s'est retourné près de Santo Domingo Narro, dans le centre-sud de l'Etat d'Oaxaca, dont la capitale du même nom et la côte Pacifique sont très fréquentées par les touristes. Le même jour, au moins 14 personnes sont mortes dans une collision entre un camion et un autocar en provenance des Etats-Unis, a indiqué la protection civile de l'Etat de Durango.

Dix passagers ont survécu. Le bus était parti de McAllen à la frontière du Texas avec le Mexique, où travaillent de nombreux mexicains. Le véhicule a pris feu, d'après des vidéos sur les réseaux sociaux. Les raisons de l'accident n'ont pas été précisées. Les accidents de la route sont fréquents au Mexique en raison des excès de vitesse et du mauvais état des routes. Plusieurs sources font état d'au moins 15.000 victimes par an.

## KHENCHELA

## Le secteur de la santé sera renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes (responsable)

Le secteur de la santé dans la wilaya de Khencela sera prochainement renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes, apprend-on lundi auprès du directeur du secteur, Zinedine El Okbi.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il est attendu, dans le cadre du programme du ministère de la Santé de répartition des postes de praticiens de la santé publique, de recruter 65 nouveaux médecins spécialistes aux établissements hospitaliers et cliniques de la wilaya. Selon la même source, ces médecins appartiennent à 23 spécialités connaissant un déficit en encadrement enregistré en 2024 par la direction de la santé et de la population.

Quinze (15) de ces médecins seront ainsi dirigés vers l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Benbella de Khencela, 10 vers l'EPH de Chechar, 4 vers l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant (EHS) de Khencela et 9 vers l'hôpital Houari Boumediene de Bouhmama, a précisé la même source. Neuf médecins seront également affectés à l'EPH Hih Abdelmadjid de Kais, quatre à l'EPH Ali Boussehaba de Khencela, trois à l'EPH Mohamed Boudjaf d'Ouled Rechache, neuf à l'hôpital Chadli Bendjedid de Chechar et deux vers les deux établissements publics de santé de proximité de Chechar et Yabous. Ces médecins bénéficieront d'une prime de zone, d'une prime spécifique du poste, d'une prime de logement en cas d'inexistence de logement de fonction et d'une prime de 40.000 DA en cas d'affectation à un établissement situé en dehors du chef-lieu de wilaya, a précisé le directeur local de la santé.

## CONSTANTINE

### Signature d'une convention de coopération et de formation entre la faculté de médecine et la direction de la santé

Une convention a été signée, lundi à Constantine, entre la faculté de médecine relevant de l'université Salah Boubnider (Constantine 3) et la direction locale de la santé et de la population (DSP), visant à consolider la coopération en matière de formation et de recherche dans le domaine des sciences médicales.

La convention a été signée par le doyen de la faculté de médecine, Pr Mahdjoub Bouzitouna et la directrice de wilaya de la santé Mme. Lynda Boubguira en présence du recteur de l'université Constantine 3 le Professeur, Chaabane Baitiche.

S'exprimant à cette occasion, le recteur de l'université Constantine 3 qui a salué l'initiative a précisé que la convention permettra aux étudiants des sciences médicales (médecine, pharmacie et dentisterie) d'effectuer des stages dans les différents établissements de santé de la wilaya.

La convention contribuera, selon le même responsable, à la promotion du rendement scientifique et de recherche des étudiants ciblés à travers l'enrichissement des connaissances et l'acquisition d'expérience au titre des stages pratiques qu'ils auront à effectuer dans le cadre de cette convention.

La convention s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à garantir un meilleur encadrement des étudiants des sciences médicales en leur offrant des formations de qualité en la matière, a-t-on indiqué.

## UNIVERSITÉ D'ORAN 1

## Une journée scientifique sur la toxicomanie et l'addiction le 17 mars

La toxicomanie et l'addiction à la drogue seront au centre d'une journée scientifique organisée, le 17 mars prochain à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.



Organisée par le Laboratoire de Recherche en Sciences criminelles, en collaboration avec l'Institut de Criminologie de l'Université d'Oran 1, sous le slogan, "De la toxicomanie à l'addiction : enjeux cliniques et juridiques", cet événement, qui réunira des experts, des cliniciens, des chercheurs et des juristes,

se veut un espace d'échange afin de mieux comprendre les multiples facettes de l'addiction et ses implications dans la société, a-t-on souligné.

Il sera question d'aborder la toxicomanie et l'addiction sous toutes leurs formes, un sujet qui représente un défi aux multiples facettes, touchant aussi

bien la santé mentale et physique des individus que le tissu social et les cadres législatifs, a-t-on ajouté de même source. D'autres thématiques variées seront également abordées, dont la cyberdépendance, les mécanismes neurobiologiques de la dépendance, en passant par la prise en charge thérapeutique et les

enjeux médico-légaux. Cette journée permettra également d'aborder les répercussions de la toxicomanie sur l'individu et la société, en plus d'examiner les différents facteurs d'addiction aux substances et comprimés psychotropes, ainsi que les moyens de prévention et de lutte efficaces, a-t-on noté.

## TISSEMSILT

## Réception prochaine de deux polycliniques (responsable)

La réception de deux nouvelles polycliniques dans la wilaya de Tissemsilt, dont les travaux de réalisation touchent à leurs fins, est prévue prochainement, a annoncé le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Behaeddine Fatmi. M. Fatmi a souligné que les deux polycliniques, situées dans les communes de Théniet El Had et El Malah, devront être opérationnelles d'ici la fin du mois de mars, après avoir bénéficié de tra-

vaux de réhabilitation et de remise en état. Le même responsable a également fait savoir que des travaux de réhabilitation et de réfection d'une autre polyclinique sont en cours dans la commune de Sidi Slimane, enregistrant un taux d'avancement de plus de 90 %. Elle devra être réceptionnée à la fin du mois d'avril prochain.

Il a ajouté que les travaux de réhabilitation et de mise à niveau ont

concerné un total de six polycliniques dans la wilaya, situées dans les communes de Théniet El Had, El Melaab, Sidi Slimane, Sidi Abed, El Maâcem et Ammari, dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, dans son volet santé avec un financement global de 1,5 milliard DA.

## ILLIZI

## Le secteur de la santé renforcé par deux nouvelles structures (Direction)

Le secteur de la santé à Illizi a été renforcé par deux nouvelles structures susceptibles d'améliorer la prise en charge médicale des patients dans cette région du sud-est du pays, a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur. Il s'agit de la réalisation de deux polycliniques, l'une au niveau du quartier Belbâchir, dans la ville d'Illizi, et l'autre dans la daïra d'In Amenas, inaugurées récemment par les autorités locales, a déclaré à l'APS le Directeur de la santé, Khalil Boudjemline.

Ces nouvelles structures de santé sont dotées de moyens et équipements médicaux modernes pour assurer les soins médicaux, dont notamment la chirur-



gie dentaire, médecine générale, analyses médicales, vaccinations, ainsi que la protection maternelle et infantile, selon le même responsable. La wilaya d'Illizi compte désormais après l'ouverture de ces deux nouvelles structures, huit (8) polycliniques, en attendant l'entrée en service prochainement d'une (1) structure similaire au niveau de la circonscription administrative de Debâb, juste après l'achèvement de l'opération d'équipement, en sus de trois (3) hôpitaux.

La réalisation de ces installations de santé s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la qualité des prestations de santé au profit de la population, notamment celle des zones reculées, a-t-on souligné.

## PALESTINE

## Reconstruction du système de santé de Ghaza: "The Lancet" préconise de donner la priorité à la durabilité et à l'autonomie

La revue scientifique britannique "The Lancet" souligne la nécessité de reconstruire le système de santé de Ghaza en mettant l'accent sur la viabilité à long terme, l'autonomie et l'équité, en allant au-delà de l'aide d'urgence temporaire pour réparer les faiblesses systémiques.



Dans un article publié récemment dans cette revue, Alaha Nasari, de l'université de Harvard, Sammer Marzouk, de l'université de Northwestern, et Mads Gilbert, de l'hôpital universitaire de Norvège du Nord, affirment que le cessez-le-feu actuel à Ghaza "offre une occasion unique de redéfinir le système de santé de la région".

"C'est le moment de faire plus que de reconstruire, c'est le moment de créer quelque chose de plus fort, de plus juste et de vraiment durable", soutiennent-ils. Les auteurs de l'article appellent à la mise en place d'une infrastructure de santé "résiliente, équitable et autonome, capable de résister aux crises futures et de réduire la dépendance à l'égard de l'aide extérieure".

Ils rappellent, à ce titre, que plus de "90 % des maisons, des écoles et des hôpitaux de Ghaza ont été détruits et que le personnel médical a été déplacé, arrêté ou tué", ajoutant que "l'aide d'urgence tempora-

raire ne peut pas compenser les faiblesses structurelles qui définissent depuis longtemps le secteur de la santé à Ghaza".

Au lieu de cela, l'accent doit être mis sur la création d'un système qui donne la priorité à la durabilité et à l'indépendance", ont-ils plaidé. Relevant que les organisations d'aide internationale ont déployé des plans d'intervention immédiate axés sur les soins de traumatologie, le rétablissement des soins de santé primaires et soutien à la santé mentale, les auteurs avertissent que "les conflits passés ont montré que l'aide d'urgence seule ne se traduit pas par un développement durable du système de santé et qu'elle a souvent échoué à traiter les causes profondes de l'instabilité des soins de santé".

L'un des principaux problèmes mis en évidence dans cet article est la dépendance historique de Ghaza à l'égard de l'aide extérieure en matière de financement, de fournitures médicales et

d'orientation vers des soins spécialisés.

Les auteurs soulignent que "le blocus, les restrictions de circulation et le sous-financement systémique ont eu pour effet de fragiliser les soins de santé à Ghaza, même en période de paix relative".

Pour y remédier, ils appellent à "une meilleure formation médicale locale, à la fabrication de médicaments et d'équipements essentiels dans la région et à la mise en place d'infrastructures capables de résister à de futures crises".

Alors que la destruction des infrastructures médicales a touché de manière disproportionnée les populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes souffrant de maladies chroniques, les auteurs plaident en faveur de "modèles de soins de santé communautaires qui donnent la priorité à la médecine préventive et à la décentralisation des soins, réduisant ainsi la charge qui pèse

sur les hôpitaux centralisés". Les soins de santé mentale sont également considérés, par les auteurs de l'article, comme une composante essentielle de la reconstruction du système de santé, soulignant que les services de santé mentale doivent être intégrés dans les soins primaires afin d'assurer un rétablissement sociétal à long terme, plutôt que d'être traités comme une préoccupation auxiliaire.

Les auteurs appellent les acteurs internationaux à aller au-delà de l'aide financière et à plaider en faveur de conditions politiques permettant la souveraineté en matière de santé à Ghaza.

"Sans la levée des restrictions sur les importations médicales, sans la garantie d'un passage sûr pour le personnel médical et sans l'établissement de voies pour la gouvernance locale de la politique de santé, tout effort de reconstruction restera précaire", avertissent-ils.

## ROUGEOLE

## Deux morts et plus de 200 cas en pleine épidémie aux Etats-Unis

Une épidémie de rougeole dans le sud-ouest des Etats-Unis a tué deux personnes et en a infecté près de 230, selon les derniers chiffres publiés vendredi, incitant les autorités sanitaires fédérales à émettre un avertissement aux voyageurs et aux professionnels de santé.

Le Texas a signalé vendredi 198 cas et le Nouveau-Mexique 30. Chacun de ces deux Etats a confirmé un décès. Les deux personnes concernées n'étaient pas vaccinées.

Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire fédérale, ont classé ces décès comme liés à la rougeole.

"D'autres cas sont attendus, car cette épidémie continue de s'étendre rapidement", ont prévenu les CDC dans un avis du réseau d'alerte sanitaire destiné aux professionnels de santé, aux responsables

de la santé publique et aux voyageurs potentiels.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes respiratoires et reste dans l'air jusqu'à deux heures après qu'une personne infectée a quitté une zone.

La maladie provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des complications graves, notamment une pneumonie, une inflammation du cerveau et la mort.

La vaccination reste la meilleure protection. Le vaccin contre la rougeole, obligatoire pour les enfants de 12 mois et plus, confère une immunité à vie de 93 % après une dose et de 97 % après deux doses.

Mais les taux de vaccination sont en baisse aux Etats-Unis, en particulier de-

puis que la pandémie de Covid-19 a alimenté une vague de désinformation sur les vaccins.

Les CDC recommandent un taux de vaccination de 95 % pour assurer l'immunité collective, mais la couverture nationale chez les enfants en âge préscolaire était tombée à 92,7 % en 2023-2024.

Aujourd'hui ministre de la Santé de Donald Trump, Robert Kennedy Jr. a passé des décennies à établir un lien fallacieux entre l'autisme et les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, ce qui est totalement démenti par la recherche scientifique.

Depuis que l'épidémie de rougeole a pris de l'ampleur, il a relativement assoupli sa position.

Avant cette épidémie, le dernier décès lié à la rougeole aux Etats-Unis remontait à 2015.

## SOUDAN

## Les établissements de santé attaqués près de 150 fois depuis avril 2023



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 149 attaques contre des établissements de santé au Soudan depuis le début du conflit en avril 2023, notant que 317 personnes ont été tuées et 273 blessées à la suite de ces attaques.

"Le système national de santé est au bord de l'effondrement en raison de l'insécurité, des attaques contre les établissements de santé et du manque de ressources", souligne l'OMS.

DU 15 avril 2023 au 19 février 2025, "149 attaques contre des établissements de santé ont été enregistrées, causant 317 décès et 273 blessés", ajoute la même source. Selon le rapport de l'OMS, en février 2024 au Soudan, "environ 65 % de la population n'avait pas accès aux soins de santé en raison du conflit".

Seulement 16 % des établissements de soins de santé primaires, 14 % des hôpitaux et 40 % des postes de santé fonctionnaient dans le pays. Depuis la mi-avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit dévastateur entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait plus de 20 000 morts, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales.

Le conflit a également déplacé plus de 15 millions de personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur du Soudan, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

## MPOX

## La Tanzanie déclare ses deux premiers cas

La Tanzanie a confirmé lundi ses deux premiers cas de Mpox, une maladie virale potentiellement mortelle qui touche plusieurs pays africains et pour laquelle l'OMS maintient son plus haut niveau d'alerte.

Deux individus présentant des symptômes ont été isolés et testés dimanche, a déclaré la ministre de la Santé Jenista Mhagama dans un communiqué publié sur X.

Selon un rapport de l'agence de santé de l'Union africaine (UA) publié la semaine dernière, 6 034 cas de mpox ont été confirmés depuis janvier dans 22 pays, entraînant 25 décès.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait maintenu fin février son niveau d'alerte maximale pour l'épidémie de mpox, au vu de l'augmentation continue du nombre de cas et des pays touchés.

L'agence onusienne avait déclaré l'urgence de santé publique de portée internationale, le 14 août 2024 face à la propagation fulgurante de la maladie anciennement connue sous le nom de variole du singe en Afrique, et en particulier en République démocratique du Congo.

APS

# TENDINITE DE L'ÉPAULE

## Les solutions pour soulager la douleur

Ce sont les jeunes femmes actives qui sont le plus touchées par les tendinites de l'épaule. Quand se servir un verre, s'habiller ou porter un sac devient douloureux, il ne faut pas forcer mais consulter. Les conseils du rhumatologue pour soulager la douleur.

Après la lombalgie, la tendinite de l'épaule est le deuxième motif de consultation chez les rhumatologues. Elle s'explique par la situation des tendons qui, lors de certains mouvements, sont irrités par l'acromion, appendice osseux de l'omoplate. "Dans plus de la moitié des cas, elle fait suite à un effort inhabituel ou à une chute sans gravité apparente", explique le Dr Jeanne Charrin, rhumatologue.

### TENDINITE DE L'ÉPAULE : CEST FRÉQUENT

La tendinite de l'épaule trouve aussi son origine dans la répétition de gestes, par exemple professionnels, irritant les tendons. Dans environ 30 % des cas, l'inflammation s'accompagne d'une calcification tendineuse, due à un dépôt de calcium en surface des tendons.

Premières touches : les femmes actives entre 25 et 50 ans. Immobilisation, glaçage, antalgiques par voie orale, infiltration font

mouvement responsable de la douleur, ou tout mouvement sollicitant l'épaule en excès comme le port de charge. Les anti-inflammatoires peuvent apporter un soulagement à ce stade.

### DE LA KINÉ SI LA GÉNÉ PERDISTE

Si le problème est entretenu par des gestes ordinaires, comme s'asseoir, des mouvements répétitifs comme manipuler une souris d'ordinateur ou en cas de calcifications de l'épaule, la douleur peut s'installer et provoquer une raideur de l'épaule. La tendinite devient alors chronique et elle plus difficile à soulager.

"Une bonne prise en charge de la



### TENDINITE DE L'ÉPAULE : ET LES INFILTRATIONS ?

Si la douleur persiste, le médecin peut proposer des infiltrations (trois séances à une semaine d'intervalle). Elles consistent à injecter, autour des tendons atteints, de la cortisone agissant à la fois sur la douleur et sur l'inflammation. Ce traitement local, plus précis et plus ciblé que les médicaments, marche très bien. Mais après la troisième séance, la tendinite n'a pas disparu, il faut envisager des soins différents.

### TENDINITE DE L'ÉPAULE : LE MASSAGE AUX ULTRASONS

On peut aussi faire appel à la physiothérapie. Le kinésithérapeute passe sur l'épaule un petit appareil qui envoie des ultrasons ou des ondes courtes visant à réduire l'inflammation. Parfois, il masse également la nuque pour décontracter les muscles du cou. Ce traitement compte en général une quinzaine de séances, sur six semaines environ, en complément des médicaments.

### Et les ondes de choc ?

Seuls quelques centres spécialisés en rhumatologie sont équipés de l'appareil, qui délivre ces ondes sonores discontinues, comme celles utilisées pour éliminer les calculs rénaux. Elles agissent directement sur les tendons, stimulent leur vascularisation et accélèrent leur cicatrisation. Deux ou trois séances de dix minutes sont né-

cessaires, espacées de dix à quinze jours. Inconvénients : la technique est parfois douloureuse et n'est pas prise en charge. En revanche, elle est efficace : plus de 70 % de résultats positifs au bout de six semaines.

### TENDINITE DE L'ÉPAULE : S'IL Y A DES CALCIFICATIONS

En cas de tendinite avec calcification, il est possible de réaliser une "trituration" (fragmentation), avec ponction des petites plaques calcifiées, lavage et aspiration.

Dans 20 % des cas, ces dépôts calciques sont retirés chirurgicalement. En l'absence de

calcification, l'intervention est très rare. Elle consiste à pratiquer une acromioplastie (on radie une partie de l'acromion et un nettoyage des tendons). Ces opérations, réalisées par arthroscopie, le plus souvent sous anesthésie générale, sont douloureuses et nécessitent une hospitalisation de quatre ou cinq jours. Elles sont suivies de deux mois de rééducation douce (balnéothérapie), au rythme de deux ou trois séances par semaine.

### TENDINITE : AVEZ-VOUS UNE ÉPAULE GELÉE ?

Quand on ne peut presque plus bouger le bras, les médecins par-

tendent va souvent nécessiter de la kinésithérapie pour réaliser un recentrage de l'articulation. En raison de la douleur, on a tendance à adopter de mauvaises positions mais aussi à ne plus bouger l'épaule avec le risque de l'enraider", explique le Dr Portier.

### DES INFILTRATIONS PARFOIS NÉCESSAIRES

Mal soignée, la tendinite peut évoluer vers une capsulite rétractile. "La capsule articulaire qui permet de faire tous les mouvements de l'épaule est réduite de volume et limite les mobilités de l'épaule", explique le Dr Portier. Dans cette pathologie, assez fréquente après la cinquantaine, les antalgiques et

les anti-inflammatoires sont souvent insuffisants. "Nous avons souvent recours aux infiltrations pour redonner du volume à la capsule. Ce geste est souvent douloureux car on force la capsule rétractile. Mais en l'accompagnant de kinésithérapie, on va récupérer de l'amplitude dans le geste et calmer la douleur", affirme la spécialiste qui rappelle qu'il faut être patient. La capsule peut durer plusieurs mois pour parvenir à retrouver une mobilité normale.

### LES BONS GESTES POUR MÉNAGER SON ÉPAULE

pour ne pas l'entretenir. Eviter les mouvements répétitifs et renoncer aux tâches qui obligent à lever les bras trop longtemps : laver les vitres, repêcher la châtre... Lorsqu'on s'habille, enfler les vêtements en commençant par l'épaule douloureuse, permet de ne pas constricter le bras sensible. Il faut faire l'inverse au moment du déshabillage.

Ne pas dormir sur l'épaule douloureuse, ne pas mettre ce bras au-dessus de la tête pendant la nuit, si vous l'oreiller. Préférer un oreiller un peu épais. Oublier les activités sportives qui sollicitent trop l'épaule comme le tennis, le volley. Préférer le vélo.

## LES BONS GESTES POUR MÉNAGER SON ÉPAULE

Cette douleur s'installe généralement progressivement en quelques jours provoquant une gêne dans les mouvements habituels. Il faut alors dans la mesure du possible éviter de reproduire le

### TENDINITE 4 solutions naturelles pour la soigner

Les vacances sont souvent l'occasion de se remettre au tennis, au jogging ou au beach-volley... Et sont aussi l'occasion de tendinites de la cheville ou du genou, faute de s'être bien échauffé ! Voici quelques recettes naturelles pour soulager la douleur et l'inflammation avant de consulter un médecin.

Le traitement de base d'une tendinite est simple : du repos et du froid (appliquer une poche réfrigérée pendant une quinzaine de minutes sur l'endroit où vous avez mal). Mais certains remèdes peuvent venir en complément pour aider à soulager la douleur.

### En homéopathie

Prenez Arnica montana 9 CH, 5 granules toutes les heures en alternance avec Ruta graveolens 7 CH. Espacez ensuite les prises en fonction de l'amélioration. Dans les inflammations de l'épaule, prenez en plus Bryonia alba 15CH, 5 granules deux fois par jour.

### En oligothérapie

Prenez du cuivre, 2 à 3 prises par jour, pendant 10 à 15 jours. Ajoutez Magnésium et Potassium, 1 prise par jour, en alternant l'un et l'autre.

### En phytothérapie

Hachez 2 cuillerées à soupe de racine de gingembre fraîche (que l'on trouve en magasin bio), ajoutez 500ml d'eau bouillante, remuez puis laissez macérer pendant 20mn. Trempez un morceau de tissu dans la casserole. Essorez-le un peu puis appliquez-le sur la région douloureuse pendant environ 5mn. A renouveler 3 ou 4 fois dans la journée.

### En aromathérapie

Dans de l'huile végétale d'argan, mélangez 2 ml d'huile essentielle de genévrier, 2 ml d'huile essentielle de gauthier, 2 ml d'huile essentielle de menthe poivrée. Faites une friction de l'endroit douloureux, de 2 à 4 fois par jour.

made antalgique et surtout des infiltrations. Dès que la douleur devient supportable, il est crucial d'attaquer la phase de rééducation pour préserver au mieux la mobilité de l'épaule. Il faudra voir le kiné plusieurs fois par semaine, parfois pendant

plusieurs mois, et compléter ce travail par des exercices à la maison. Ce travail long et fastidieux en vaut la peine. Si la rééducation est bien menée, on peut espérer récupérer toute l'amplitude de mouvements.

## EPAULE DOULOUREUSE Quelles solutions ?

Une chute au ski, des années de tennis... La cause du problème est parfois évidente. Mais une épaule peut également faire mal sans raison apparente. Elle nécessite alors des examens plus approfondis afin de trouver le bon traitement.



Il est illusoire, voire dangereux, de penser que ça va guérir en instantané.

Refroidir la zone endolorie pour calmer l'inflammation

13/13 ? Un sac de petits poils surgélés qui épousera parfaitement la forme de l'épaule. Poser sur un tissu, pour ne pas brûler la peau, trois fois par jour, pendant une quinzaine de minutes.

Appliquer, sans masser, un gel anti-inflammatoire.

On se contentera d'étaler et de faire sécher sans masser. Des frictions irriteront inutilement le tendon. Les patchs imprégnés d'anti-inflammatoires sont souvent insuffisants pour pénétrer jusqu'aux tendons, assez profonds au niveau de l'épaule.

### 3 gestes pour assouplir l'épaule

Monter le bras le long d'un mur sans dépasser le seuil de la douleur. Réaliser des mouvements circulaires avec le bras pour retrouver une bonne mobilité.

13/13 ? Un sac de petits poils surgélés qui épousera parfaitement la forme de l'épaule. Poser sur un tissu, pour ne pas brûler la peau, trois fois par jour, pendant une quinzaine de minutes.

Effectuer des rotations de l'épaule en portant la main de derrière la nuque à l'arrière de la colonne lombaire, dans le but de gagner en amplitude.

On se contentera d'étaler et de faire sécher sans masser. Des frictions irriteront inutilement le tendon. Les patchs imprégnés d'anti-inflammatoires sont souvent insuffisants pour pénétrer jusqu'aux tendons, assez profonds au niveau de l'épaule.

Quant à un éventuel regain de la douleur dans les heures qui suivent la séance, elle constitue un phénomène passager tout à fait normal. Seule une douleur survenant 48 à 72 heures après l'infiltration doit inquiéter et amener à consulter. C'est peut-être une infection, effet secondaire rare, mais qui doit être pris en charge rapidement.

## Epaule douloureuse : et si c'était une capsulite ?

Connue aussi sous le nom d'« épaule gelée », l'inflammation de l'enveloppe qui entoure l'articulation de l'épaule n'a pas toujours de cause évidente.

À tort, faire penser à une tendinite. Mais au fil des semaines, elles deviennent si fortes qu'elles empêchent de redonner et que l'épaule s'ankylose. Il ne faut surtout pas attendre pour consulter. Après s'être assuré, au moyen d'une radio, qu'il n'y a aucune trace d'arthrose, le médecin conclura à une capsulite rétractile. Après l'ankylose, l'épaule devient en effet totalement raide, mais ne fait plus mal.

Connue aussi sous le nom d'« épaule gelée », cette inflammation de la capsule (enveloppe qui entoure l'articulation) n'a pas toujours de cause évidente. Elle pourrait être due à un traumatisme local, favorisé par un désordre métabolique (diabète), la prise de certains médicaments ou la stress, la fatigue... Si la douleur finit toujours par s'estomper, cela peut prendre plusieurs semaines.

Le rhumatologue va chercher à la soulager au maximum avec l'application de froid, de pom-



Normal Capsule adhérente

## SAHARA OCCIDENTAL

### De Mistura entame des consultations en prévision d'une session à huis clos au Conseil de sécurité

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a engagé des consultations en prévision d'une réunion, à huis clos au Conseil de sécurité, relative à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), la mi-avril prochain.

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le Conseil de sécurité "tiendra une session de consultations à huis clos concernant la MINURSO à la mi-avril prochain, en vertu de la résolution 2756 adoptée par le Conseil de sécurité, le 31 octobre 2024, et qui a demandé au Secrétaire général de présenter des rapports au Conseil de sécurité de façon régulière, ou aux moments qu'il considère comme opportuns durant le mandat de la MINURSO ou au cours des six mois suivant la reconduction de son mandat".

Lors de cette session, Staffan de Mistura présentera un rapport sur "la situation et les perspectives du processus de paix" au Sahara occidental, au moment où le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko, présentera un rapport sur "le développement de la situation dans la zone couverte

par le mandat de la mission de l'ONU".

Le diplomate sahraoui précise, par ailleurs, que M. De Mistura a rencontré la Secrétaire d'Etat au niveau du ministère des Affaires étrangères de Slovénie, membre non permanent du Conseil de sécurité. Il est également attendu qu'il approfondisse ses contacts avec les parties au conflit (le Front Polisario et l'occupant marocain) avant de présenter son rapport au Conseil de sécurité.

D'un autre côté, "la prochaine session de consultations au Conseil de sécurité sera une première opportunité pour la nouvelle administration américaine de faire part de sa position par rapport à tous les aspects liés au travail de la mission onusienne au Sahara occidental, les Etats-Unis étant le porte-plume du mandat de la MINURSO et également membre du groupe des +amis du Sahara occidental+ au niveau du Conseil de sécurité".

Sidi Omar a insisté, dans ce

contexte, sur le fait que le plan de paix adopté conjointement par l'ONU et l'Union africaine (UA) en 1991, accepté par les deux parties au conflit et qui a été adopté unanimement par le Conseil de sécurité, reste "la solution la plus pratique et la plus réaliste ayant fait l'objet d'un consensus". Le Front Polisario, dans son communiqué rendu public le 25 février dernier, a réaffirmé la pleine coopération de la partie sahraouie avec l'ONU et l'UA afin de parvenir à une solution équitable et durable, en vertu de la Charte des Nations unies et des principes de l'UA.

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies a rappelé, enfin, "l'engagement de la partie sahraouie en faveur d'une paix équitable et durable", insistant sur "l'attachement du peuple sahraoui à son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, mais aussi à son droit à la résistance par tous les moyens légaux, incluant la lutte armée, pour obtenir son indépendance".

### Le Botswana réaffirme son soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le président du Botswana, Duma Gideon Boko, a réaffirmé le soutien indéfectible de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, a indiqué l'agence de presse Sahara (SPS).

Dans une lettre adressée au président sahraoui, M. Brahim Ghali,

à l'occasion du 49e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le président du Botswana a exprimé l'engagement de son pays à renforcer les liens bilatéraux avec le Sahara Occidental. "Le Botswana soutient et continuera à être solidaire du peuple sahraoui dans sa

quête d'autodétermination et d'indépendance", a-t-il souligné. Le Botswana a toujours soutenu la cause sahraouie au sein de l'Union africaine (UA) et d'autres organisations internationales, en s'alignant sur la position des pays qui militent pour la décolonisation du Sahara occidental.

### SOMALIE

### Au moins 4 morts dans une attaque terroriste

Une attaque revendiquée par les "Shebab" a fait au moins quatre morts mardi dans un hôtel du centre de la Somalie où se tenait une réunion portant sur la lutte contre ce groupe terroriste, ont indiqué des sources sécuritaires et un chef traditionnel. "Un terroriste kamikaze a précipité (un monospace) chargé d'explosifs sur l'entrée principale de l'hôtel avant que des hommes armés ne par-

viennent à entrer. Ils ont commencé à tirer sur les gens à l'intérieur", a indiqué Ahmed Osman, un cadre sécuritaire de la ville de Beledweyne, dans la région de Hiran, où l'attaque s'est produite. "Au moins quatre personnes ont jusqu'à présent été tuées, dont deux chefs traditionnels", a-t-il poursuivi. Selon plusieurs sources gouvernementales, l'hôtel visé accueillait une rencontre entre des responsables

sécuritaires et des chefs traditionnels, dont le but était de mobiliser des milices devant prêter main forte aux forces gouvernementales dans leur lutte contre le groupe terroriste "Shebab". "La mort de deux des chefs traditionnels et d'un membre des forces de sécurité a été confirmée. Leurs corps ont été enlevés du rez-de-chaussée de l'hôtel. Un civil est également mort près de l'entrée", a déclaré Abdirahman

Hassan, un chef traditionnel. Des chefs traditionnels et des militaires ont ensuite été attaqués alors qu'ils étaient escortés hors de l'hôtel par des forces de sécurité venues en renfort, a déclaré Ali Mahad, un officier. Un tuk-tuk chargé d'explosifs a explosé à ce moment, ont raconté des témoins, sans préciser s'il y avait des blessés supplémentaires. Les "Shebab" ont revendiqué la responsabilité de l'attaque.

### GABON

### Quatre candidatures retenues pour la présidentielle du 12 avril prochain

Le ministre gabonais de l'Intérieur et de la Sécurité, Hermann Immongault, a annoncé dimanche que 4 candidats dont le président de la Transition, Brice Clotaire Oli-gui Nguema, ont été retenus après l'examen des 23 dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 12 avril prochain.

Outre le président de la Transition, les trois autres candidats

jugés aptes à participer au prochain scrutin présidentiel sont l'ancien Premier ministre, Alain Claude Bilié-By-Nze, le médecin Stéphane Germain Iloko, et le financier Joseph Lapensée Essin-gone. 19 postulants ont été recalés. Parmi eux le syndicaliste Jean Remy Yama, et l'ancien vice-président de la République, Pierre Claver Maganga Moussavou, qui est

âgé de 72 ans, alors que le code électoral fixe l'âge de candidats entre 35 et 70 ans. Selon l'article 179 du Code Electoral du pays, "toute personne dont la candidature a été rejetée peut contester la décision devant la Cour Constitutionnelle dans un délai de soixante-douze heures, à compter de la publication de la liste des candidats retenus".

APS

### NIGERIA

### 11 morts dans des attaques de villages par un nouveau groupe terroriste

Au moins 11 personnes ont été tuées ce week-end par un nouveau groupe terroriste qui a attaqué des villages du nord-ouest du Nigeria pour venger un de ses commandants récemment tué, a déclaré lundi la police. Les éléments du groupe terroriste Lakurawa ont attaqué dimanche sept villages voisins du district d'Arewa de l'Etat de Kebbi, près de la frontière avec le Niger, a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat, Nafiu Abubakar.

"Les terroristes de Lakurawa ont abattu 11 personnes et en ont blessé deux autres lors de ces attaques où ils ont incendié les sept villages qu'ils ont attaqués", a-t-il ajouté. Le nord-ouest et le centre du Nigeria sont depuis longtemps secoués par les exactions de bandes criminelles qui mènent des raids meurtriers dans les villages, enlèvent les habitants pour obtenir une rançon, pillent et brûlent les maisons. Et l'apparition récente dans cette région des terroristes de Lakurawa y a aggravé la violence. Jeudi, les forces de sécurité déployées dans la zone avaient éliminé un haut commandant du groupe terroriste, quelques jours après que le groupe a tué six civils en attaquant deux localités voisines, a précisé le porte-parole de la police.

"L'attaque était apparemment une mesure de représailles pour l'élimination de leur commandant, qui était connu pour ses attaques contre les localités de la région", a déclaré M. Abubakar. Les terroristes Lakurawa, originaires du Mali, du Niger et du Burkina Faso, sont entrés dans l'Etat de Kebbi. Depuis leurs camps installés dans cette forêt qui s'étend jusqu'à la frontière du Niger, ils mènent des attaques meurtrières, volent le bétail et rackettent les communautés villageoises.

### CONFLITS AU SOUDAN ET EN RDCONGO

### Le HCR souligne l'urgence d'accroître l'aide aux réfugiés et déplacés

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a souligné, lundi l'urgence d'accroître l'aide vitale aux réfugiés et aux personnes déplacées, à la lumière de l'aggravation de la crise humanitaire due à l'escalade des conflits au Soudan et dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Le directeur régional du HCR pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs, Mamadou Diane Balde, a affirmé dans des déclarations à la presse, que "le déclenchement du conflit au Soudan en avril 2023 a conduit à une crise des réfugiés qui s'est propagée aux pays voisins", notant qu'"en moins de deux ans, plus de 3,7 millions de personnes ont quitté le Soudan pour se retrouver dans une situation difficile dans les pays voisins".

Dans ce contexte, il a expliqué que les civils soudanais déplacés en raison du conflit "ont besoin d'une aide humanitaire et d'une cessation des violences pour leur permettre de retourner dans leur pays d'origine", appelant les donateurs à "accroître leur soutien pour répondre aux besoins urgents des réfugiés soudanais".

Mamadou Diane Balde a évoqué également le conflit en cours dans l'est de la RDCongo, qui a provoqué "une augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, épaisant davantage les ressources disponibles pour la réponse humanitaire".

Dans ce contexte, le responsable de l'ONU a déclaré qu'avant janvier dernier, il y avait plus de 800.000 réfugiés de la République démocratique du Congo dans la région des Grands Lacs, et que plus de 61.000 personnes fuyaient le conflit dans le pays ont traversé la frontière vers le Burundi, tandis que plus de 18.000 personnes sont entrées en Ouganda.

Parmi eux, Mamadou Diane Balde a souligné l'importance des efforts de médiation régionale pour mettre fin à la violence dans l'est de la RDC et "la nécessité d'accroître l'aide humanitaire aux réfugiés nouvellement déplacés", en exhortant les donateurs internationaux à "augmenter leurs contributions notamment pour aider les réfugiés à reconstruire leur vie".

## PALESTINE

**Hamas : ce que fait l'occupation sioniste à Ghaza est un crime de guerre à part entière**

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a déclaré, lundi, que la décision de l'occupation sioniste de couper l'électricité dans la bande de Ghaza s'inscrivait dans le cadre de sa politique de punition collective pratiquée à l'égard du peuple palestinien depuis octobre 2023 dans l'enclave, et représentait "un crime de guerre à part entière".



Le Hamas a indiqué, dans un communiqué, que "couper complètement l'électricité à Ghaza après l'avoir privée de nourriture, de médicaments et d'eau, est une tentative désespérée (de

l'occupation sioniste) de faire pression sur le peuple (palestinien) et sa résistance à travers une politique de chantage inacceptable". Il a ajouté que la persistance de l'entité sioniste dans ses

décisions de couper l'électricité, de fermer les points de passage, d'arrêter l'aide, les secours et le carburant, et d'affamer le peuple palestinien, s'inscrit dans le cadre de la poursuite par l'occupant de sa politique de "punition collective" et constitue un "crime de guerre à part entière".

Le Hamas a souligné, en outre, que "les pratiques de l'occupation constituent une violation flagrante des accords signés et une transgression de toutes les lois et règles humanitaires" et "confirment une nouvelle fois que l'occupation ne respecte pas ses obligations". Le mouvement a mis en garde, par ailleurs, l'occupation contre la poursuite de ces crimes, soulignant que le peuple palestinien et sa résistance "ne se soumettront pas à ces pressions" et "continueront à tenir bon jusqu'à ce que la liberté et la victoire soient obtenues".

**L'entité Sioniste continue de fermer les points de passage de Karam Abu Salem et de Beit Hanoun**

L'armée d'occupation sioniste continue de fermer les points de passage de Karam Abu Salem et de Beit Hanoun dans le nord et le sud de la bande de Ghaza pour le neuvième jour consécutif, avec un arrêt complet de l'entrée de l'aide humanitaire. Un groupe de plus de 30 experts indépendants de l'ONU a indiqué au Conseil des droits de l'homme des Nations unies que l'entité sioniste "reprend la militarisation de la

famine" dans la bande de Ghaza "en décidant de rompre" l'accord de cessez-le-feu et de bloquer l'entrée de l'aide humanitaire.

Cette décision constitue une violation flagrante du droit international, ont déclaré dans un communiqué ces experts, qui sont mandatés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies mais qui ne s'expriment pas au nom de l'organisation. "Nous sommes alarmés par la décision de

(l'entité Sioniste) de suspendre une fois de plus l'entrée dans la bande de Ghaza de tous les biens et fournitures, y compris l'aide humanitaire vitale", ont-ils ajouté.

L'entité Sioniste "est toujours tenu de garantir une alimentation suffisante, des fournitures médicales et d'autres services de secours", ont fait savoir les experts, parmi lesquels figure la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, Francesca Al-

banese. Mme Albanese avait mis en garde dimanche contre un risque de génocide après la coupure par l'entité sioniste de l'approvisionnement en électricité dans la bande de Ghaza. "La coupure par (l'entité Sioniste) de l'approvisionnement en électricité à Ghaza, signifie, entre autres, l'absence de station de dessalement fonctionnelles, donc l'absence d'eau potable", a-t-elle écrit sur les réseaux sociaux.

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.467 martyrs et 111.913 blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.467 martyrs et 111.913 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, les

corps de 9 martyrs et 16 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trou-vaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

**Blocage de l'aide humanitaire sur Ghaza: la communauté internationale interpellée**

Le porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Thaimeen Al-Khitian, a dénoncé, lundi, la poursuite du blocage par l'entité sioniste de l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, appelant la communauté internationale à agir en vue d'empêcher la propagation de la faim dans l'enclave palestinienne. "La

décision de l'entité sioniste de suspendre complètement l'entrée de toute aide à Ghaza est une mesure inacceptable et confirme la violation de cette dernière de ses obligations en vertu du droit international", a indiqué M. Al-Khitian.

Il a mis l'accent sur le fait que l'entité sioniste "en tant que puissance occupante, est obligée de fournir toutes

les capacités nécessaires pour assurer l'arrivée de nourriture et de fournitures médicales à la population de Ghaza, en plus de sécuriser le système de santé". Mettant en garde contre les répercussions de la décision sioniste sur la vie des Ghazaouis, le responsable onusien a appelé la communauté internationale "à agir vite en vue de ne

pas permettre à la faim de se propager à nouveau à Ghaza". L'armée d'occupation sioniste continuait lundi de fermer les points de passage de Karam Abu Salem et de Beit Hanoun dans le nord et le sud de la bande de Ghaza pour le neuvième jour consécutif, avec un arrêt complet de l'entrée de l'aide humanitaire.

**UNRWA : l'agression sioniste en Cisjordanie occupée provoque "le plus grand déplacement de population" depuis 1967**

L'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a affirmé que l'agression sioniste en cours dans le nord de la Cisjordanie occupée "provoque le plus grand déplacement de population" depuis 1967.

L'opération de grande envergure menée par les forces (sionistes) dans le nord de la Cisjordanie provoque le plus grand déplacement de population de

puis la guerre de 1967", a écrit l'UNRWA dans un message sur les réseaux sociaux.

L'UNRWA estime, dans ce contexte, qu'"au moins 40.000 Palestiniens ont été contraints de quitter leur foyer".

L'armée de l'occupation mène depuis plusieurs semaines des agressions contre les Palestiniens dans le nord de la Cisjordanie occupée, notamment à

Tulkarem et à Jénine entraînant des dizaines de martyrs et de blessés et faisant craindre un nouveau génocide similaire à celui perpétré dans la bande de Ghaza où plus de 48.000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, ont été dénombrés depuis octobre 2023. Appeler qu'un cessez-le-feu est en vigueur à Ghaza depuis le 19 janvier dernier.

## LIBAN

**Un soldat libanais tombe en martyr et deux civils blessés dans des attaques de l'armée sioniste**

Le ministère libanais de la Santé a annoncé qu'un soldat est tombé en martyr et deux civils ont été blessés, dimanche, dans des attaques de l'armée d'occupation sioniste sur la ville de Kfarkela, dans le sud du pays. En dépit de la trêve en vigueur, un soldat est tombé en martyr et deux civils ont été blessés, dont l'un grièvement, lors d'attaques menées par l'armée sioniste sur la ville de Kfarkela, dans le sud du Liban, a indiqué le ministère, dans un communiqué, cité par l'agence de presse libanaise.

Ces nouvelles attaques sont survenues alors qu'un cessez-le-feu est entré en vigueur le 27 novembre 2024, après plus d'un an d'agression sioniste contre le Liban, parallèlement au génocide perpétré par l'occupation sioniste dans la bande de Ghaza où un cessez-le-feu est également observé depuis le 19 janvier. L'agression sioniste contre le Liban a fait plus de 4.000 martyrs, et causé d'énormes destructions, notamment dans le sud du pays et la banlieue sud de Beyrouth, selon l'ONU.

**ROUMANIE**  
**Le candidat d'extrême droite exclu de la présidentielle**

Le Bureau électoral central (BEC) de Roumanie a rejeté dimanche la candidature de Carlin Georgescu, à l'élection présidentielle de 2025. Le BEC a annoncé son rejet de la candidature indépendante de M. Georgescu, mais n'a pas donné de raisons spécifiques. Calin Georgescu, qui s'est qualifié pour le second tour de la précédente élection présidentielle en Roumanie, a présenté une nouvelle candidature vendredi après que la Cour constitutionnelle ait annulé les résultats de l'élection de l'an dernier.

La semaine dernière, il a cependant été inculpé de multiples chefs d'accusation et placé sous contrôle judiciaire, ce qui l'oblige à se présenter régulièrement aux autorités. La coalition au pouvoir a fixé le premier tour des nouvelles élections présidentielles au 4 mai 2025, avec un éventuel second tour le 18 mai 2025.

**BIÉLORUSSIE**  
**Le président nomme un nouveau Premier ministre**

Le président bélarusse Alexandre Loukachenko a nommé Alexandre Tourchine au poste de Premier ministre, a annoncé lundi le service de presse de la présidence bélarusse. Avant sa nomination, M. Tourchine était gouverneur de la région de Minsk.

M. Loukachenko a également nommé le Premier ministre sortant, Roman Golovchenko, président du Conseil d'administration de la Banque nationale de Bélarus. La Constitution bélarusse stipule que le Premier ministre est nommé par le président de la République de Bélarus avec l'accord préalable de la Chambre des représentants.

## ALGER

### Présentation de la pièce de théâtre "Le Fil rouge"

La pièce de théâtre "Le Fil rouge", écrite et interprétée par la comédienne italienne d'origine algérienne Elisa Biagi, dans laquelle elle évoque une partie des souffrances de la femme algérienne durant la période coloniale française, a été présentée dimanche soir à Alger.

Présentée dans le cadre du programme des soirées du Ramadhan du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, la pièce de théâtre, mise en scène par Anaïs Caroff, raconte l'histoire de "Nana Nouara", la grand-mère de la comédienne et les souffrances qu'elle a endurées durant la période coloniale. Elisa Biagi a incarné le personnage de sa grand-mère Nouara dans un monodrame qui traite d'une période sombre de l'histoire d'Algérie, à travers lequel elle plonge dans la mémoire d'une femme et dénonce par sa voix les horreurs qu'elle avait subies, entre violence, déportation, privation et pauvreté. Accompagnant l'énonciation de son texte d'une gestuelle bien maîtrisée, la comédienne a réussi à donner une performance saisissante et à incarner avec sincérité le personnage de sa grand-mère. Le public, conquis, a longuement applaudi sa prestation touchante sur les sacrifices de "Nana Nouara" et de toutes les femmes algériennes dans les villages et hameaux, qui ont défendu leur terre et leur famille et préservé les valeurs de la société.



### NUITS DU MADIH ET DE LA CHANSON CHAÂBI À ANNABA

#### Affluence remarquable du public à la 1<sup>ère</sup> soirée



La première soirée des Nuits du Madih et de la chanson Chaâbi, organisées au Palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba, a été marquée, dimanche soir, par une affluence remarquable du public. L'artiste Mustapha Kahli d'Annaba, a inauguré cette première

veillée de Ramadhan par un Madih tout en notes spirituelles, interprété de façon maîtrisée, avant de céder la scène au chanteur Mourad Yahi dont les chansons puisées dans le répertoire Chaâbi ont suscité l'admiration de l'assistance. Les prestations des deux artistes

lors de la soirée d'ouverture des Nuits du Madih et de la chanson Chaâbi, qui se poursuivront durant six jours, étaient entrecoupées par le passage sur scène des élèves de l'atelier de musique andalouse et de châabi du Palais de la culture Mohamed-Boudiaf qui ont gratifié l'assistance de divers morceaux musicaux.

Le programme de ces Nuits comprend aussi des concerts de Malouf et de Samâa Soufi, ainsi qu'à des déclamations poétiques, qu'animeraient des artistes et des troupes locales. Les jeunes ne sont pas en reste puisque des spectacles variés leurs sont consacrés: musique moderne, danse rythmique et concours interactifs. Parallèlement aux soirées artistiques, le Palais de la culture Mohamed-Boudiaf abritera une exposition-vente de produits de l'artisanat local.

### 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU PRIX "KAKI D'OR"

#### Ouverture de candidatures

Les candidatures pour la 8<sup>ème</sup> édition du Prix "Kaki d'or" sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, a annoncé l'association éponyme, organisatrice de ce concours national qui récompense les meilleurs textes de théâtre. L'association a expliqué, dans un communiqué, que le prix "Kaki d'or" d'écriture dramatique, du nom du regretté dramaturge Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), vise à encourager les écrivains à soumettre leur candidature, à travers la proposition de textes dramatiques destinés au théâtre. Ouvert à tous les

auteurs dramatiques, le prix vise également à "encourager les jeunes écrivains à mettre en valeur leurs capacités créatives et à les accompagner dans la diffusion de leurs œuvres primées, ainsi qu'organiser des rencontres pour la mise en scène théâtrale de textes dramatiques d'auteurs primés. Les textes proposés à la participation à ce concours doivent être "inédits" et ne doivent pas être présentés à un quelconque concours ou avoir déjà été primé dans un concours, exigent les organisateurs qui précisent également que "le spectacle

qui découlera du texte proposé au concours doit couvrir une période de présentation d'au moins 50 minutes". Les organisateurs invitent les auteurs dramatiques souhaitant participer à envoyer, avant le 1<sup>er</sup> septembre prochain, leurs textes par e-mail: goldenkaki@gmail.com. Les prix de ce concours seront annoncés à l'occasion des Journées nationales de l'écriture dramatique, prévues "fin octobre prochain" à Mostaganem, à l'issue desquelles trois prix seront décernés: le "Kaki d'or", le "Kaki d'argent" et le "Kaki de bronze".

## INDUSTRIE CULTURELLE

### Ballalou préside une réunion sur le développement

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé, lundi, une réunion au siège du ministère à Alger, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, sur "l'importance du développement des jeux vidéo pour promouvoir la culture algérienne et présenter le legs culturel matériel et immatériel" et sur "les moyens d'appui des start-up spécialisées dans ce domaine", a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale des deux ministères, des représentants de plusieurs start-up, un représentant de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), le directeur du Centre national de la cinématographie, ainsi que le commissaire du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda.), a porté sur "le rôle croissant des jeux vidéo en tant que moyen efficace de transmission et de promotion de la culture algérienne à l'échelle mondiale", ce domaine figurant "parmi les domaines modernes offrant de grandes opportunités pour faire découvrir aux nouvelles générations le patrimoine culturel et artistique de l'Algérie, et ce de manière innovante", précise-t-on du même source.

Les participants ont souligné "la nécessité d'utiliser ces jeux pour mettre en valeur le patrimoine culturel à travers la conception de jeux alliant divertissement et apprentissage, et reflétant l'identité algérienne dans leur contenu", mettant en avant les revenus considérables générés par ces industries culturelles. Dans ce cadre, M. Ballalou a écouté un exposé sur un échantillon de projets de start-up spécialisées dans la conception de jeux vidéo.

Les interventions de ces entreprises ont porté sur la proposition de solutions innovantes, y compris la conception et le développement de jeux vidéo intégrant des éléments du patrimoine national, ce qui est à même de "renforcer la position de l'Algérie sur le marché mondial des jeux vidéo". Par ailleurs, le représentant de l'ONDA a été chargé de "fournir l'appui juridique nécessaire" à ces start-up afin de préserver leurs droits en termes de propriété intellectuelle, ce qui contribue à "protéger les créations algériennes contre toute exploitation illégale et à asseoir un environnement juridique propice à l'innovation dans ce domaine".

La réunion a également été "l'occasion d'examiner les moyens de développer l'industrie culturelle en général, et d'œuvrer à sa transformation en une ressource économique génératrice d'emplois pour les jeunes". Les participants ont souligné "la nécessité d'encourager l'entrepreneuriat dans ce domaine et d'inciter les jeunes à innover, notamment dans le domaine des jeux vidéo et des arts numériques, désormais un des secteurs les plus prometteurs au monde".

## VEILLÉES DU RAMADHAN À OULED DJELLAL

### Coup d'envoi des nuits du madih et de l'inchad

Le coup d'envoi des nuits du madih et de l'inchad d'Ouled Djellal, organisées par la direction de la culture et des arts dans le cadre de l'animation culturelle des soirées du mois de Ramadhan, a été donné, lundi en soirée, au niveau de la Place faisant face au siège de la wilaya. La soirée inaugurale a été marquée par l'interprétation de chants religieux (madih) dont "Yerbah men sala aâla Mohamed", "Qamar Seyyidouna Ennabi" et "La Ilaha illa Allah", et de chants à la gloire de l'Algérie dont le célèbre "Yahiaou Ouled Bladi", exécutés par le groupe Angham El Ziban de Biskra. La soirée a également donné lieu à des déclamations poétiques dédiées à l'Algérie et à la Palestine, œuvres d'El Bar Ahmed, Slimane Chouikh et Ali Lamizi. La manifestation qui a attiré un public nombreux, notamment des familles, renforçant ainsi l'interaction de l'assistance avec les performances artistiques réalisées à cette occasion. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya d'Ouled Djellal, Mounir Aïssoug, a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la soirée, que le programme culturel et artistique concocté pour le mois sacré concerne également les six communes de la wilaya, avec la participation de groupes de plusieurs wilayas comme Ghardaïa et Biskra et la wilaya déléguée de Bou-Saâda. Les enfants ne sont pas oubliés puisque des concours culturels sont organisés à leur attention, comportant des spectacles de théâtre, d'humour et de divertissement, selon le même responsable qui a aussi fait partie de la projection, sur des écrans géants dressés sur les places publiques, de films sur la gloire Révolution et ce, jusqu'à la célébration de la Fête de la Victoire, le 19 mars. Les nuits du madih et de l'inchad d'Ouled Djellal se poursuivront jusqu'à la fin du mois sacré, selon les organisateurs.

## RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE

### Bougaâ n'a pas oublié la grande rafle et la tuerie du 11 mars 1958

Quelques-uns parmi les vieux habitants de la ville de Bougaâ (nord de Sétif), encore en vie, n'ont pas oublié la grande rafle du 6 mars 1958 et l'ignoble tuerie perpétrée par des soldats français quelques jours plus tard (le 11 mars) sur le pont de Boufarroudj, une localité située à une poignée de kilomètres de Bougaâ.

Selon des historiens, tout est parti de l'élimination de 16 soldats de l'armée coloniale, le 4 mars 1958, lors d'une embuscade tendue par le chahid Azil Abd elkader, dit El Bariki, au lieu-dit Ain Lehdiar, entre Bougaâ et la localité de Tittest.

Tous les témoignages s'accordent à affirmer que ce coup d'éclat du martyr El Bariki mit le commandement militaire français dans une rage indescriptible.

Et comme à chaque fois qu'elles sont touchées autant dans leur chair que dans leur amour-propre, les forces coloniales organisent des représailles.

Celles-ci peuvent donner lieu à des expéditions punitives, à des tueries d'innocents, à des assassinats ciblés, voire à des massacres de masse.

Mais cette fois-là, les autorités militaires de Bougaâ (village que l'on appelait alors Lafayette) décident, sous le commandement du colonel de Sevelinges, d'organiser la plus grande rafle que la région ait connue.

Dès les premières heures de la matinée du 6 mars, le village de Bougaâ est entièrement encerclé par des soldats français que des camions ont déversé par centaines durant toute la nuit. Les forces coloniales investissent tout le village tandis que les "half-tracks" militaires sillonnent bruyamment les rues de la localité, dans le but évident de terroriser la population.

Les soldats français défoncent les portes des maisons, investissent les lieux et font sortir hommes, femmes et enfants pour les diriger, au milieu des hurlements



des femmes et des cris des enfants, vers le stade municipal entouré de fil de fer barbelé où tout le monde est rassemblé.

Vers midi, racontera Saâd Taklit dans un livre-témoignage intitulé "Bougaâ, Wilaya III, Zone I, Région I, contre l'oubli", les autorités coloniales libèrent les femmes et les enfants, mais, pour les hommes, c'est le début d'un calvaire qui dure 7 jours et 7 nuits.

Entassés les uns contre les autres, les prisonniers, au nombre de 1.000 selon certains témoignages, survivent dans des conditions d'hygiène désastreuses, sans eau, sans nourriture et sans lieux pour

se soulager hormis des latrines sommaires consistant en des trous creusés à la va-vite dans le sol. Le froid des longues nuits de mars, la pluie qui tombe sporadiquement et les maladies qui apparaissent (diarrées, bronchites) manquent de rendre fous certains prisonniers qui ne peuvent opposer que des hurlements à fendre l'âme à la rage et à l'injustice qui les étreint, écrit, en substance, Saâd Taklit.

Durant ce supplice inhumain, les soldats français font irruption par intermittence dans le "camp" pour emmener plusieurs dizaines de prisonniers, soupçonnés d'aider le FLN, dans les centres de torture de Dradra et d'Aïn Meddah.

Parmi ceux-là, huit (8) subiront les pires tortures dans la ferme d'Aïn Meddah (un gérôme, Saïd Allouani ayant été fusillé devant sa maison) avant d'être conduits, au petit matin du 11 mars 1958, sur un pont métallique reliant les deux rives de l'Oued Bousselam, à Boufarroudj. Allouani Lalkdar, Atoui Mohamed, Belhatab Kadour, Belhocine Lakhdar, Benaddad Abd elkader, Daoud Lamri, Debihi Djelloul et Taklit Tayeb sont abattus l'un après l'autre... **APS**

## PUBLICITÉ



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
Office de promotion et de Gestion Immobilière Wilaya de Blida



### DIRECTION GENERALE

#### MISE EN DEMEURE N°01

A L'Entreprise : SARL BATI TITTERI dont le siège social est à la : CENTRE COMMERCIAL ABOUDI RN°69 LOCAL N°55 ZABANA WILAYA DE BLIDA  
Détentrice de Marché N° : 51/2024 En Date du 17/09/2024  
Ayant pour objet : Réalisation en TCE des 100 Logements Publics Locatifs à la Commune de : Beni Tamou Wilaya de : Blida

Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.

-Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N° 51/2024 en date du 11/09/2024 approuvé par le service contractant en date du 17/09/2024 sous le numéro 51/2024 Concernant le projet de La Réalisation en TCE des 100 Logements Publics Locatifs, à la commune de Beni Tamou Wilaya de BLIDA pour un montant de : 274 701 800,00 DA/TTT conclu avec l'entreprise des travaux : SARL BATI TITTERI dont le siège social est à la : CENTRE COMMERCIAL ABOUDI RN°69 LOCAL N°55 ZABANA WILAYA DE BLIDA

-Vu l'ordre de service en date du 17/09/2024 sous le numéro 101/2024 portant démarrage des travaux objet de la marche, notifiée à L'entreprise des travaux : SARL BATI TITTERI en date du 17/09/2024

-Vu le délai de réalisation du marché qui est de : 12 Mois

-Vu l'expiration des délais contractuels en date du : 16/09/2025

-Vu la mise en garde adressée le 03/12/2024

-Vu la mise en garde figurant sur le cahier de chantier le 27/01/2025

-Vu l'envoi N° 438 adressé le 29/01/2025

-Vu la mise en demeure adressée le 18/02/2025

-Vu la très faible cadence des travaux conformément aux différentes lettres et PV de chantier établie par le bureau d'étude qui stipule que l'entreprise n'a pas respecté le planning d'avancement des travaux et que le chantier est en très grand manque de moyens humains nécessaires, le non-respect des directives du maître de l'ouvrage à maintes reprises, notamment l'adoption du dispositif de travail en triple brigade (03x08).

-Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 des 16/09/2015 portants réglementations des marchés publics et des délégations de service public

-Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux :

L'entreprise des travaux : SARL BATI TITTERI dont le siège social est à la : CENTRE COMMERCIAL ABOUDI RN°69 LOCAL N°55 ZABANA WILAYA DE BLIDA est mise en demeure de redynamiser son chantier en potentiels adéquats et renforcer la cadence pour résorber tout ce retard ; et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation seront prises à l'encontre de votre entreprise.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILLAYA DE LAGHOUAT  
DAIRA DE KSAR EL HIRANE  
COMMUNE DE KSAR EL HRANE

NIF098403020055442

### Avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° :.....03...../2025

Dans les conditions fixé aux articles 39 du Falci n° 2312 et 44 du décret présidentiel N°247/15 correspondant au : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Le président de l'APC de ksar el hirane lance un avis d'appel offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimales pour le opérations :

-OPERATION N°01 : ACQUISITION D'UN RETRO-CHARGEUR

-OPERATION N°02 : ACQUISITION D'UN CAMION NACELLE

Les Agrés et les producteurs et les distributeurs et les fournisseurs peuvent retirer le cahier de charge et déposé son offres auprès du régisseur communal de ksar el hirane contre paiement d'une somme de 3500,00 DA. les trois enveloppes « une partie -dossier candidature » « une seconde partie -offre technique » « une troisième partie -offre financière » sont mise dans une enveloppe cachetée anonyme et comportant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES

(( A s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres avec mention de l'intitulé de l'opération et le nombre de l'appelle d'offre ))

Le dossier candidature contient : \*VOIR CAHIER DE CHARGE

L' offre technique contient : \*VOIR CAHIER DE CHARGE

L' offre financière contient : \*VOIR CAHIER DE CHARGE

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature original sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximal de 10 jours à compter de la date de sa saisie et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché public.

Observation :

Les soumissionnaires reste engager par leur offres pendant le délai de validité des offres .

Les candidats ou Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 10H:00 au sièges de la commune ksar el hirane la durée de préparation des offres est (15jours) a partir de la première date de présentations dans les journaux nationaux.

(En cas de journée férié l'ouverture aura lieu la journée de travail qui suit à La date de dépôt a 09H:30M et l'ouverture a 10H:00)

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth  
Saison 2

Tom Murphy est le dirigeant charismatique d'un institut où les adeptes viennent se ressourcer en pratiquant le yoga, la méditation ou d'autres rituels bien singuliers. Le gourou s'impose une surveillance systématique de ses invités. Lorsqu'il découvre qu'un jeune homme s'est intégré à la communauté sous une fausse identité pour le piéger, Tom décide de sévir. Appelée en renfort pour faire la lumière sur le décès de la victime, Elsbeth doit en parallèle assumer ses manquements face à Kaya qui cherche des explications suite aux révélations concernant le dossier Van Ness qui pourraient avoir des répercussions.

france 2 21:10

L'intruse  
Saison 1

Un cumul d'indices graves et concordants conduit la police à suspecter Paula du meurtre de son amie et voisine, Aline Blaumet. Mise en garde à vue par la capitaine Bouazid, la mère de famille, désespérée par ce qui lui arrive, est finalement placée sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement. Jérôme ayant appris pour sa liaison avec Nicolas, il refuse qu'elle revienne au sein de la maison où Tess a désormais tissé sa toile, et demande le divorce. Acculée, Paula décide de mener seule son enquête sur Tess pour comprendre qui elle est réellement.

france 3 21:10

Des racines  
et des ailes

La guide conférencière Blandine Damieux-Verdeau suit les traces des premiers alpinistes en escaladant le mont Aiguille, offrant une vue imprenable sur les falaises qui ont servi de refuge à la Résistance. En été, un couple de bergers conduit 2500 bêtes sur les hauts plateaux du Vercors. Du côté de la Drôme, Nicolas Chenivesse a hérité d'un monument en ruine qu'il restaure.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue des champions Saison 2024  
Atletico Madrid / Real Madrid

Résumé Football : Ligue des champions Saison 2024 Atletico Madrid / Real Madrid  
Ligue des champions. 8e de finale retour. Atletico Madrid / Real Madrid.

M6 21:10

Qui veut être mon associé ? Saison 5



De nouveaux entrepreneurs défendent leur projet dans l'espoir de séduire les investisseurs. Cécile présente ainsi Tribe, une cagnotte en ligne solidaire. Financée par les pourboires des utilisateurs, elle remplace les commissions par un don à une association. Jonathan, lui, entend lutter contre les risques de vols et d'insécurité à domicile. Il a inventé Kivala, une solution pour créer des codes d'accès à usage unique depuis son smartphone. Avec Cartage, une assurance en ligne, Oscar et Raphaël, permettent à leurs clients d'emprunter la voiture d'un particulier à la journée

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2584

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

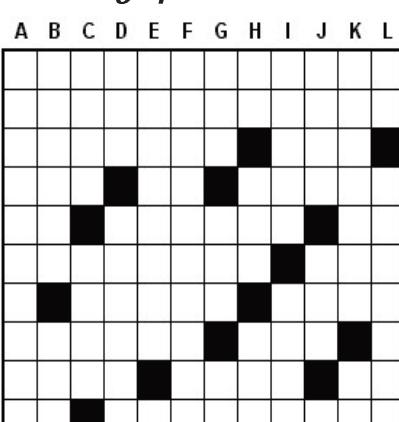
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



**Horizontalement:**  
1 - Dépeçage  
2 - Comme un forcené  
3 - Sel - Jeune aujourd'hui  
4 - Hémionome s'il est sauvage - Saint près de Lourdes - Accent du Zaïre  
5 - Démonstratif - Révéleront - Petit problème  
6 - Pensait - Charges d'ancien  
7 - Renforce - Investissement  
8 - Trés aplati - Étudiés  
9 - C'est un père généreux - Ténèbreux - Premier degré fondamental  
10 - Révélateur d'intimité - Endurcis

**Verticalement:**  
A - Disparition  
B - Séries de loto - Support de tête  
C - Bac à cendres - Auteur  
D - Cri de bricoleur - Part en vitesse  
E - Se sentis soulagé -  
F - Aggraine finement  
G - Baie du Japon - Animal de jeu - Rêve de cupide  
H - Personnel réfléchi - Explosif en symbole -  
Passant par  
I - Elegant - Arrivé à point  
J - Vieux penseur - Planchettes  
K - Cadre solaires - Voie piétonne pour un marinier  
L - Il annonce une suite - Imposas son opinion

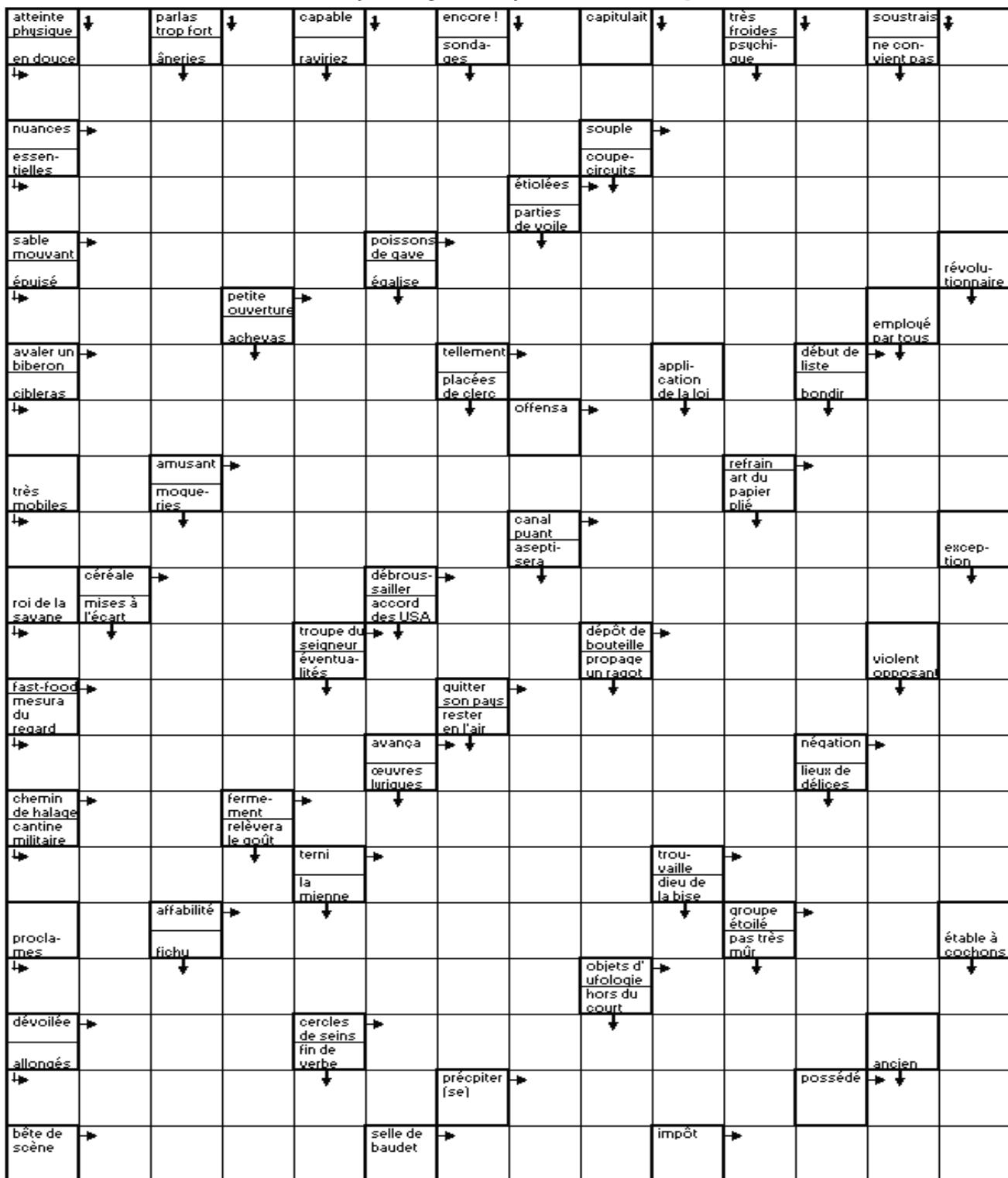
### Mots croisés N°2584



**Zenreurs**



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1284*

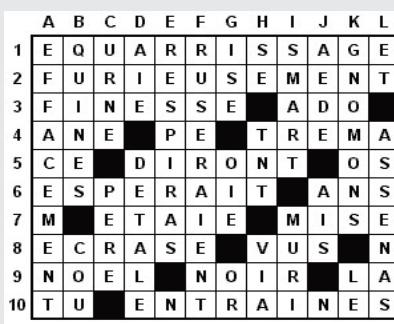


## *Solution*

Sudoku n°2584



Mots Croisés n°2584



Grille géante n°1284



## 22<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACNOA «un nouveau mandat pour relever de nouveaux défis»

Le président sortant de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien, Mustapha Berraf, s'apprête à briguer un nouveau mandat avec l'objectif de "relever de nouveaux défis et positionner davantage l'Afrique sur la carte du sport international".

A l'occasion de la 22<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire, prévue les 14 et 15 mars au Centre International des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal (Alger), le président sortant, membre du Comité International Olympique (CIO) et président de la Fondation Olympiafrica, se présente à sa propre succession à la tête de l'instance africaine, témoignant d'un soutien unanime des 54 Comités Nationaux olympiques (CNO).

"L'ACNOA a connu des avancées notables en matière de bonne gouvernance, d'infrastructures sportives et d'accompagnement des athlètes. Nous avons également œuvré pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances sportives africaines et internationales, conformément aux principes du CIO", a déclaré Berraf lors d'une conférence de presse animée dimanche soir à Alger. Le président sortant de l'ACNOA est revenu sur les projets majeurs réalisés durant son mandat, "visant à restructurer le sport africain et à offrir aux athlètes les meilleures condi-



tions de préparation". Parmi ces réalisations, le conférencier a cité la construction et l'équipement de sièges pour les CNO africains (comités nationaux olympiques), une initiative majeure ayant permis à plusieurs CNO de bénéficier d'infrastructures modernes pour assurer

un meilleur encadrement des sportifs. Le renforcement des programmes de bourses pour les athlètes en préparation des grandes compétitions internationales, notamment les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les prochains Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, figurent

parmi les acquis de l'ACNOA lors du précédent mandat.

"Ces réalisations concrétisées de concert avec l'ensemble des membres du Comité exécutif, ont fait de l'ACNOA un modèle de gouvernance et un acteur clé du développement du sport africain", a estimé M. Ber-

raf. Mustapha Berraf entend entamer ce nouveau mandat avec la promesse de porter encore plus haut les ambitions du sport africain sur la scène internationale.

"Ce mandat renouvelé sera l'occasion d'approfondir ces acquis et de relever de nouveaux défis pour positionner encore davantage l'Afrique sur la carte du sport international", a dit M. Berraf.

Le président sortant de l'ACNOA a abordé également la célébration des "Africans Olympics Awards 2025", prévue au Cercle National de l'Armée de Béni Messous (Alger) dans la soirée du 15 mars 2025, un événement prestigieux qui récompensera les meilleurs athlètes africains, techniciens et personnalités ayant marqué le Sport et l'Olympisme Africain.

Ces élections, qui se dérouleront en marge de l'Assemblée générale de l'ACNOA, définiront les nouvelles orientations stratégiques de l'organisation pour les quatre prochaines années.

### SPORT - RAMADHAN

## Baïnem, Bouchaoui et Sablettes, destinations préférées des amateurs du footing, vélo et de la marche

Plusieurs espaces verts de la capitale, comme les forêts de Baïnem et Bouchaoui, ou encore la Promenade des Sablettes, sont devenus depuis le début du Ramadhan les destinations préférées de personnes de différents âges pour pratiquer du sport à quelques heures avant la rupture du jeûne. L'affluence devient très importante durant le week-end. Le cadre panoramique qu'offrent ces lieux, motive davantage les amateurs de footing, de la marche et de vélo, à s'y rendre pour en pratiquer, et prendre aussi de l'air, joignant par là même, l'utilité à l'agrément. "Baïnem, Bouchaoui et à un degré moindre Les Sablettes, sont les genres d'endroits dont on en redemande. On profite des circuits implantés et viabilisés pour faire du footing ou de la marche. Moi personnellement, je préfère les deux forêts précitées car ce sont des endroits qui séient le plus à la pratique du sport, même en cette période de Ramadhan", se réjouit Djamel, 50 ans, un fonctionnaire habitué à pratiquer du sport dans ces lieux depuis le début du mois sacré. Cet engouement pour la pratique du sport est constaté chez beaucoup d'Algériens pendant le mois sacré et ceci, s'explique, pour la plupart, par une profonde prise de conscience que l'activité physique aide à préserver une bonne santé et à éviter certaines maladies, comme les problèmes cardiovasculaires et le diabète. Si pour les uns, pratiquer le sport c'est pour faire

passer le temps, pour d'autres, il le font pour perdre du poids et se sentir bien dans leur peau. Le retraité Hadj Samir, estime que le sport est un moyen très important pour entretenir sa forme et prendre soin de sa santé. "L'existence d'endroits forestiers, comme ceux de Bouchaoui, Baïnem, et peut-être d'autres implantés un peu partout à travers les villes algériennes, nous évite de parcourir de longues distances pour pratiquer du sport, devenu une véritable passion pour nous", précise-t-il.

Et d'ajouter: "même en ce mois de Ramadhan, je profite de la proximité de ce site (Bouchaoui) de mon lieu de résidence, pour m'y rendre deux à trois fois par semaine pour m'entraîner". Le mois sacré, rime également avec un changement du régime alimentaire et les horaires de sommeil pour

le jeûneur, ce qui influe sur le physique d'où l'obligation de choisir le moment idoine pour une pratique sportive durant ce mois sacré. Sur cette question, les spécialistes affirment qu'il est déconseillé de faire du sport pendant les premières heures du jeûne. Le meilleur moment, ajoutent-ils, reste les dernières heures juste avant la rupture du jeûne, afin que le corps récupère, après le "ftour", les sels minéraux perdus au cours de la séance.

"Avant, quand je rentrais du travail, je dormais, ou je me mettais devant la télé, en attendant la rupture du jeûne. Aujourd'hui, avec l'âge et les excès qu'on se permet pendant le Ramadhan, je dois faire plus attention. Donc, après le travail, j'enfile rapidement un survêtement et je vais faire un entraînement, car c'est ce qu'il y a de mieux pour moi", a expliqué un

quadragénaire. Ce n'est pas seulement lors des week-ends que ces lieux de loisirs et de détente sont fréquentés par les amateurs du sport, mais tout le long de la semaine, et "leur nombre augmente de jour en jour depuis le début du Ramadhan. Les gens viennent généralement deux heures avant la rupture du jeûne", ont relevé des habitués des lieux. - Perpétuer la tradition, même après le Ramadhan -- Une bonne habitude que la plupart ont admis vouloir maintenir, même après le mois sacré, car il y va de leur santé.

Pour ces amateurs, la réponse est la même : Le manque d'activité physique, il faut en prendre conscience, d'où la décision de bouger plus, particulièrement pendant le Ramadhan, qui pour beaucoup, représente le mois de tous les excès alimentaires, puisqu'ou-

tre les plats copieux, riches en gras et en viandes rouges et les boissons gazeuses, les gens se permettent aussi, différentes sortes de desserts, ce qui provoque une importante prise de poids. Interrogé à ce sujet, un sportif occasionnel a répondu: "les choses devraient rentrer dans l'ordre, particulièrement en termes de régime alimentaire.

Donc, en ce qui me concerne, il ne devrait plus y avoir d'entraînements intenses. Je pense que 35 minutes ou 40 minutes de marche quotidiennes devraient suffire à me maintenir en forme", a-t-il supposé.

A l'inverse, les sportifs réguliers, dont certains athlètes d'élite, affirment continuer à fréquenter les espaces verts comme Baïnem et Bouchaoui, arguant que la pratique d'une activité physique n'est pas forcément liée au Ramadhan.

### CYCLISME - CHALLENGE RÉGIONAL SPÉCIAL RAMADHAN

## Plus de 50 coureurs juniors et seniors attendus vendredi soir à Oran

Plus de 50 coureurs sont attendus, vendredi soir, pour prendre le départ de la course cycliste juniors-seniors avec pour la deuxième semaine du challenge régional spécial Ramadhan de cyclisme programmé en nocturne au niveau du circuit fermé dans la localité de Belgaïd, commune de Bir El Djir à Oran.

Ce parcours régional se déroulera sur un circuit fermé de 2,5 kilomètres. Les juniors effectueront 18 boucles et les seniors 20 tours. Ce challenge régional de cyclisme de trois week-ends en nocturne, dont la 3<sup>e</sup> et dernière course est prévue le 21 mars avec la course des écoles et cadets.

Les écoles sont appelées à faire deux tours pour atteindre les 5 kilomètres prévus, tandis que les cadets effectueront 12 tours (32,5 km). Cette compétition de la petite reine, organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la DJS d'Oran, dénommée "Nuits Spéciale Ramadhan dédiée à la mémoire du regretté Belabid Mohamed", enregistre la participation de plus 60 coureurs d'une dizaine de clubs dans les catégories écoles, benjamins, minimes, cadets, juniors et séniors représentant quatre wilayas, à savoir Saïda, Aïn Temouchent, Mostaganem et Oran.



APS

## COUPE D'ALGÉRIE 8E DE FINALE CRB - US CHAOUIA

**L'heure de la revanche a sonné pour l'US Chaouia**

La rencontre CR Belouizdad - US Chaouia, comptant pour les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, initialement domiciliée au stade Nelson Mandela de Baraki, a été délocalisée au stade du 5 juillet (Alger), mercredi 12 mars à 22h00, a indiqué ce lundi la Commission de la Coupe d'Algérie de football. Le détenteur de la Coupe d'Algérie, le CR Belouizdad, devra passer l'écueil de l'accrocheuse formation de l'US Chaouia (Ligue 2), pour espérer poursuivre la défense de son titre.



Par F. Yanis

Chabab, qui reste sur un nul en déplacement en championnat, face au MC El-Bayadh (0-0), est appelé à faire preuve de vigilance face à une équipe de l'USC, qui abordera ce rendez-vous avec l'intention de créer l'exploit et déjouer les pronostics. L'un des deux chocs en question opposera cet après-

midi à partir de 22h, le Chabab de Belouizdad à son homologue l'US Chaouia, pour ce qui sera un remake de la rencontre de la coupe d'Algérie pour le compte des 8e de finale les deux formations chercheront la qualification pour le prochain tour les quarts de final.

La confrontation qui opposera les deux formations ce soir après la rupture de jeune aura certes un cachet bien particu-

lier, dans la mesure où le perdant sera éliminé de Dame Coupe, alors que le gagnant aura l'avantage d'entretenir le rêve de brandir le trophée en fin de saison, mais elle se jouera également sous le signe d'une rencontre très serrée entre les deux formations surtout pour l'USC qui retrouvera la formation de Belouizdade après des années, car personne à l'USC n'a oublié la défaite de la coupe

d'Algérie face au CRB (1-2) au 16e de finale concédé face à cette même équipe du CR Belouizdade, une rencontre qui avait connu moult rebondissements, et un deuxième but marqué en fin de partie par les Belouizdadiés qui est sorti vainqueur de cette partie 2023.

### US Chaouia entretient le rêve

L'enjeu de cette rencontre entre le CRB et l'USC, c'est bien évidemment une place pour les quarts de finale de la coupe d'Algérie. L'équipe qui passera ce tour n'aura plus que quatre marches à franchir pour atteindre le rêve tant souhaité par tout le monde. Du côté du CR Belouizdade, ce rêve est encore plus fou que chez n'importe quelle autre formation, vu la grandeur de ce club et son palmarès très fréquent.

La dernière fois donc que le CRB ait remporté un trophée c'était l'an dernier face au MCA un but à zéro but marqué par Kedad, chose qui rend tous les supporters du club veulent cette coupe pour la deuxième fois consécutive. Par ailleurs l'USC n'a jamais eu la chance de fêter quoi que ce soit, et le fait

que l'équipe de cette année a pu montrer de nombreuses belles choses, en venant à bout des meilleures formations du pays, cela a donné de l'espérance aux Chaouis de voir leur équipe renouer avec les titres cette saison. Le rêve est bien permis, à Abdelkrim Chenai et consorts de l'entretenir dans la soirée aujourd'hui afin de créer la surprise face à une équipe de coupe.

L'USC, qui abordera cette rencontre dans le but de se qualifier pour le prochain tour au quart de finale de la coupe.

Les joueurs de l'entraîneur, Mohamed Ben Lachet, restent sur une défaite concédée jeudi dernier à Ouargla face à l'IRBO (2-1), un revers qui est venu mettre fin à une belle série de huit matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

La dernière confrontation entre les deux équipes en Coupe d'Algérie, remonte aux 1/16es de finale de l'édition 2022-2023. Le CRB est allé s'imposer à Oum El-Bouaghi au stade Zerdani Hassouna sur le score de 2 à 1, pour cette année l'USC Chaouia jure que pour la qualification.

F. Y.

## QUALIF'S MONDIAL 2026 (GR:G-5-6 J) MOZAMBIQUE 25 joueurs convoqués pour affronter l'Ouganda et l'Algérie

Le sélectionneur du Mozambique Chiquinho Conde a dévoilé une liste de 25 joueurs convoqués pour les deux prochains matchs contre respectivement l'Ouganda le 20 mars et l'Algérie le 25, pour le compte de la cinquième et sixième journées des qualifications de la Coupe du monde 2026, (groupe G), a indiqué mardi la Fédération mozambiquaine de football (FMF).

La liste est marquée par le retour du jeune gardien Kimiss Zavala, ainsi que des défenseurs Edmilson Dove et Chico Muchanga, qui gagnent une fois de plus la confiance du coach. Une autre nouveauté est la convocation de l'attaquant Kévio Neves, des Black Bulls, selon la même source. Au total, trois gardiens de but, huit défenseurs, sept milieux de terrain et sept attaquants ont été appelés par le coach des "Mambas".

Douze (12) d'entre eux évoluent au Mozambique, tandis que treize (13) jouent à l'étranger, au Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, en Afrique du Sud, en Bulgarie, en Azerbaïdjan, en Tanzanie et en Angola. Une partie de la délégation, composée de l'équipe technique, des joueurs évoluant au Mozambique et des dirigeants, quittera Maputo le dimanche 16 mars.

Les joueurs évoluant à l'étranger se rendront directement en Egypte, où ils complèteront le groupe pour le premier match contre l'Ouganda. La sélection nationale mozambiquaine accueillera son homologue ougandaise, le 20 mars au stade international du Caire (15h00), pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde

2026, avant de se déplacer à Tizi-Ouzou pour affronter son homologue algérienne le 25 mars au stade Hocine Aït Ahmed (22h00) pour le compte de la sixième journée. Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun.

La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleures deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

## Sébastien Haller signe son retour en sélection ivoirienne

L'attaquant international ivoirien Sébastien Haller fait son grand retour en sélection nationale pour les deux prochaines rencontres des qualifications de la Coupe du monde 2026 face au Burundi et à la Gambie, prévues fin mars en cours. L'attaquant du Borussia Dortmund, actuellement prêté au FC Utrecht, n'avait plus été convoqué depuis trois fenêtres internationales en raison de blessures et de soucis physiques. Avec ce rappel, les Eléphants renforcent un secteur offensif déjà bien garni, alors qu'ils tenteront de consolider leur première place dans leur groupe de qualification. Autre retour d'envergure, celui de Jean-Philippe Gbamin. Le milieu de terrain du FC Zurich

n'avait plus porté le maillot ivoirien depuis mars 2023. Son rappel coïncide avec l'absence de Jean Michaël Seri, contraint de déclarer forfait sur blessure. Dans l'entrejeu, la sélection ivoirienne pourra aussi compter sur Ibrahim Sangaré, lui aussi de retour après avoir manqué la Coupe d'Afrique des Nations.

Le joueur de Nottingham Forest prend la place de Seko Fofana, laissé au repos pour des raisons physiques. Selon le sélectionneur Emerse Faé, cette absence a été décidée "d'un commun accord" afin de permettre à Fofana de récupérer pleinement. En revanche, Amad Diallo (Manchester United) et Wilfried Zaha (Galatasaray) manquent toujours à l'appel. Diallo est forfait en

### Voici la liste complète des joueurs convoqués :

**Gardiens :** Ernan Siluane (Black Bulls), Ivane Urrubal (Uni?o Desportiva de Songo), Kimiss Zavala (Mar?imo, Portugal).

**Défenseurs :** Infren Matola (Uni?o Desportiva de Songo), Domingos Macandza (Black Bulls), Reinildo Mandava (Atlético Madrid, Espagne), Edmilson Dove (Kai?er Chiefs, Afrique du Sud), Feliciano Jone "Nené" (Black Bulls), Fernando Chambuco "Chamboco" (Black Bulls), Francisco Muchanga "Chico" (Costa do Sol), Bruno Langa (UD Almer?a, Espagne).

**Milieux de terrain :** Alfonso Amade (Septemvri Sofia, Bulgarie), Ricardo Guimaraes "Guima" (Zira FK, Azerbaïdjan), Amade Momade (Tanzania Prisons, Tanzanie), Shaquille Nanyg (Sagrada Esperança, Angola), Pedro Santos "Pepo" (Caldas SC, Portugal), Elias Pelemebe "Domingues" (Uni?o Desportiva de Songo), Jo? Bonde (Ferrovi?rio da Beira).

**Attaquants :** Kévio Neves (Black Bulls), Stanley Ratifo (Chemie Leipzig, Allemagne), Clésio Bauque (Black Bulls), Geny Catamo (Sporting CP, Portugal), Gildo Vilanculos (Jerash FC, Arabie saoudite), Witness Quembo "Witi" (Al Orooba, Emirats arabes unis), Elias Macamo (Ferrovi?rio de Maputo).

raison d'une blessure, tandis que Zaha, qui évolue désormais en MLS avec Charlotte FC, n'a pas encore été convoqué sous l'ère Faé. Autre absence notable, celle de Maxwel Cornet, pourtant en forme avec le Genoa en Serie A. Les cadres de l'équipe championne d'Afrique répondent présents. Franck Kessié, Simon Adingra, Wilfried Singo et Evan Ndicka figurent bien dans cette liste, avec l'ambition de poursuivre sur la dynamique du sacre continental. En tête de leur groupe de qualification pour le Mondial 2026, les Eléphants possèdent un point d'avance sur le Gabon et chercheront à creuser l'écart lors de cette trêve internationale.

APS

## FUTSAL

**La sélection algérienne boucle son stage de préparation (FAF)**

L'équipe nationale de futsal sous la conduite du sélectionneur Nourredine Benamrouche, a achevé ce lundi, son stage de préparation au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Durant cinq jours, les joueurs ont suivi un programme intensif axé sur l'amélioration de leur condition physique, leur cohésion tactique et leur réactivité en match.

Ce stage s'est conclu par une ultime séance d'entraînement dimanche soir, avant que les joueurs ne soient libérés ce matin pour rejoindre leurs clubs respectifs, selon la même source.

**CHAN 2024 QUALIFICATIONS - BARRAGES**  
**L'Afrique du Sud élimine l'Egypte et donne rendez-vous au Malawi**

La sélection sud-africaine de football A', composée de joueurs locaux, s'est qualifiée pour le 2e et dernier tour du barrage qualificatif au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (rapporté à 2025), en battant dimanche soir en déplacement l'Egypte (3-1), pour le compte du 1er tour (retour). Les Sud-Africains sont parvenus à confirmer leur supériorité, peu avant la demi-heure de jeu en marquant deux buts grâce à Maema (15e) et Mfolozzi (26e).

Les locaux ont réduit le

score par Shika (32e). En deuxième période, l'Afrique du Sud se met à l'abri en ajoutant un troisième but par Luthuli, sur penalty (50e). Lors de la première manche, les deux équipes se sont neutralisées (1-1).

Les "Bafana Bafana" affronteront, sur leur route pour le CHAN, la sélection du Malawi, qui a éliminé à son tour les Comores, en remportant les deux manches (aller : 2-0, retour : 2-0). De son côté, la sélection algérienne, exemptée du 1er tour, affrontera la Gambie au 2e et dernier tour des barrages. Les Gambiens

ont validé leur ticket aux dépens du Gabon, au terme de la séance fatigante des tirs au but (5-3).

Les deux matchs se terminent sur un score vierge. La première manche aura lieu entre le 2 et le 4 mai prochain à Banjul, alors le match retour se jouera, une semaine plus tard à Alger (9-11 mai). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du deuxième barrage.

Au total, 19 pays prennent part à la prochaine édition du CHAN, qui se jouera du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux tab), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

**14E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ÉLECTIVE DE LA CAF**  
**Le président de la FAF au Caire**

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, est depuis lundi au Caire pour prendre part aux travaux de la 14e Assemblée Générale extraordinaire élective de la Confédération africaine de football (CAF), qui se tiendra mercredi dans la capitale égyptienne, a indiqué l'instance

fédérale sur son site officiel. Accompagné du Secrétaire Général de la FAF, Nadir Bouzenad, le premier responsable de l'instance fédérale aura des rencontres avec ses homologues africains et participera à d'autres activités et réunions au cours de cette visite au Caire, selon la même source.

Avant l'Assemblée Générale Extraordinaire, la CAF a mené plusieurs activités dont des réunions lundi des unions zonales de la CAF et un match amical réunissant des officiels de la CAF et des légendes du football africain dans la soirée. Ce mardi, le Comité Exécutif de la CAF (COMEX), tiendra une réunion pour discuter des progrès et de l'avenir du football africain. Pour rappel, le président de la CAF, Patrice Motsepe, va briguer un deuxième mandat à la tête de l'instance continentale, à l'occasion des élections prévues ce mercredi 12 mars 2025. Motsepe (62 ans) avait été élu à la tête de la CAF le 12 mars 2021, par acclamation, lors de la 43e assemblée générale de l'instance africaine, alors qu'il était candidat unique. Le propriétaire du club sud-africain de Mamelodi Sundowns, avait succédé au Malgache Ahmad Ahmad, suspendu de ses fonctions à l'été 2019, avant la fin de son mandat pour des "violations éthiques".

**BRÉSIL**  
**Retour en sélection de Neymar**

Le Brésilien Neymar marquera son retour en sélection en mars, à l'occasion des matchs contre la Colombie et l'Argentine, pour le compte des qualifications au Mondial 2026, a annoncé jeudi le sélectionneur brésilien Dorival Junior. Après quasiment un an et demi d'absence pour blessure, Neymar est rappelé en sélection à 33 ans, aux côtés également, des attaquants du Real Madrid, Vinicius Junior et Rodrygo, ainsi que celui de Barcelone, Raphinha.

Le Brésil accueille les "Cafe-

teros" colombiens le 20 mars à Brasilia, et se déplace à Buenos Aires cinq jours plus tard pour aller défier les champions du monde de Lionel Messi.

Neymar, qui est resté un an sans jouer, était apparu pour la dernière fois, sous le maillot aux cinq étoiles le au 17 octobre 2023, lors d'une défaite 2-0 en Uruguay. Il s'était alors effondré sur le terrain, victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche.

En janvier, Neymar a finalement signé avec son club forma-

teur de Santos au Brésil - le club historique du roi Pelé -, qu'il avait quitté en 2013 pour émigrer au FC Barcelone. Sans lui, le Brésil a mal commencé les éliminatoires du Mondial-2026, co-organisé par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada: la Seleção est cinquième sur dix de la poule unique d'Amérique du sud, avec 18 points pris en douze matches.

Cette position, certes indigne de son niveau, lui assure toutefois une qualification, puisque les six premiers auront un ticket



assuré pour la phase finale. A quatre matchs de la fin des éliminatoires, les deux prochaines rencontres seront cruciales,

face à deux adversaires mieux placés, la Colombie (4e) et l'Argentine (1ère).

APS

## MAN UTD AMORIM : "MU NE MOURRA JAMAIS"

Au cœur d'une saison galère, Manchester United est parvenu à tenir tête à Arsenal (1-1) dimanche en Premier League. De quoi mettre du baume au cœur des supporters mancuniens, pour lesquels l'entraîneur Ruben Amorim a eu une pensée après la rencontre. "Manchester United ne mourra jamais. On le sent dans les rues. Les supporters ont parfois l'impression qu'il est plus difficile d'aller aux matchs et de payer les billets. Nous devons faire beaucoup plus d'efforts pour eux. A l'avenir, nous jouerons bien mieux que ça", a assuré le technicien portugais. 14e du classement, Manchester United a beaucoup de progrès à faire pour redevenir un cador du championnat d'Angleterre.

## REAL MADRID LE MESSAGE DE RODRYGO SUR SON AVENIR

Encore auteur d'une belle saison au Real Madrid, l'attaquant Rodrygo (24 ans, 40 matches et 14 buts toutes compétitions cette saison) se plaît toujours autant dans la capitale espagnole. Le Brésilien ne se voit pas partir, et le fait savoir. "Jouer aux côtés de Vinicius est très spécial, c'est un rêve de jouer avec de grands joueurs et de faire partie de cette attaque. Chaque jour, nous sommes plus proches les uns des autres, nous nous connaissons mieux et nous jouons mieux. Ce n'est que le début, car nous avons encore une belle histoire à écrire en tant que trio", a assuré le Merengue au site de l'UEFA. Rodrygo est sous contrat jusqu'en 2028 avec le Real Madrid.

## BARCELONE YAMAL PAS TOUCHÉ PAR LES INSULTES

En marge du Clasico largement remporté par le FC Barcelone sur la pelouse du Real Madrid (4-0) en Liga en octobre dernier, l'ailier blaugrana Lamine Yamal (17 ans, 23 matches et 5 buts en Liga cette saison) a été la cible de nombreuses insultes racistes. Mais celles-ci n'ont pas particulièrement atteint le champion d'Europe 2024.

"Je pense que si nous avions perdu, j'aurais peut-être pensé : 'Pourquoi me disent-ils ceci ou cela ?' Mais en fin de compte, il s'agit de profiter de la vie. Si quelqu'un vous insulte, c'est peut-être qu'il a été élevé de cette façon ou qu'il n'a pas reçu les bonnes valeurs. Je ne pense donc pas qu'il faille y prêter attention mais plutôt passer à autre chose", a balayé le prodige catalan lors d'un entretien accordé à DAZN.



## LEVERKUSEN WIRTZ, COUP DUR CONFIRMÉ

Mauvaise nouvelle confirmée pour le Bayer Leverkusen avec le milieu offensif Florian Wirtz (21 ans, 25 matches et 9 buts en Bundesliga cette saison). Touché face au Werder Brême (0-2) samedi en Bundesliga, l'international allemand souffre d'une blessure au ligament interne de la cheville droite.

D'après un communiqué officiel du champion d'Allemagne en titre ce lundi, le jeune talent va connaître une indisponibilité de plusieurs semaines. Il va donc notamment rater le 8e de finale retour de Ligue des Champions contre le Bayern Munich (0-3 à l'aller) mardi. Pour autant, Leverkusen s'attend tout de même à récupérer Wirtz pour la fin de la saison.

## ARSENAL KEANE A DES DOUTES SUR ARTETA

Tenu en échec par Manchester United (1-1) dimanche en Premier League, Arsenal, 2e au classement, compte désormais 15 points de retard sur le leader, Liverpool. Et de son côté, l'ancien milieu des Red Devils Roy Keane doute des capacités du manager des Gunners Mikel Arteta.

"Si Arteta peut faire gagner la Premier League à Arsenal ? Non. Pourquoi je devrais penser autrement ? Qu'est-ce qui vous fait penser que ce manager peut le faire ? Ils s'en sont rapprochés ces dernières années, mais City sera fort l'année prochaine et je suis sûr que Liverpool le sera aussi. Il n'y a pas de raison de penser qu'ils peuvent le faire. L'arrivée d'un attaquant aiderait, mais ont-ils la bonne mentalité ? Le manager a-t-il la bonne mentalité ? Dès qu'ils perdent, ils sont tous agités", a soufflé le consultant de Sky Sports.

## ATLETICO LES EXCUSES DE CORREA

Exclu contre Getafe (défaite 2-1) dimanche en Liga, Angel Correa (30 ans, 25 apparitions et 3 buts en Liga cette saison) risque gros à cause des insultes lancées à l'arbitre. L'attaquant de l'Atletico Madrid parviendra peut-être à éviter le pire grâce à ses excuses.

"Je veux demander pardon à l'arbitre Guillermo Cuadra Fernández pour ma réaction après l'exclusion, a réagi l'Argentin sur X. Mon respect envers les arbitres est total et cette réaction ne me ressemble pas. J'étais très énervé de laisser l'équipe à 10 dans un moment aussi délicat et j'ai réagi de la pire manière. J'espère que vous accepterez mes plus sincères excuses. Je tiens également à m'excuser auprès de mes coéquipiers, de mes entraîneurs et de nos supporters pour une action que je n'aurais pas dû faire et qui nous a coûté cher."

Correa risque jusqu'à 12 matchs de suspension.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### M. Tebboune inaugure l'usine de dessalement d'eau de mer "Cap Djinet 2"

Le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier dans la wilaya de Boumerdes, à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Cap Djinet 2", dotée d'une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup>/jour.



La cérémonie d'inauguration de cette importante infrastructure stratégique s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, du ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que des responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation et des autorités locales. A cette occasion, le président de la République a suivi un exposé détaillé sur le déroulement des travaux et les étapes de réalisation de cette infrastructure vitale, qui s'étend sur une superficie de 18 hectares et assure l'approvisionnement en eau potable des habitants de la

wilaya de Boumerdes et de plusieurs wilayas limitrophes.

La concrétisation de ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national, décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Eddraouia), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdes (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup>/jour chacune, pour un coût avoisinant les 2,4 milliards de dollars. Ces projets d'envergure, réalisés en un temps record grâce à des compétences nationales et à des technologies de pointe, ont pour objectif de renforcer la sécurité hydrique et de répondre aux besoins des citoyens en eau potable. Ils reflètent le saut qualitatif opéré par l'Algérie dans le domaine du renforcement de sa sécurité hydrique.

### L'entrée en service des usines de dessalement d'eau de mer, "une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique" (revue El Djéich)

L'entrée en service des usines de dessalement d'eau de mer, récemment inaugurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constituent "une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique", affirme la revue El Djéich dans son numéro du mois de mars.

L'Algérie nouvelle victorieuse vit au rythme de grandes réalisations et projets stratégiques, dont ceux inaugurés par Monsieur le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la fin du mois écoulé, à savoir les usines de dessalement de l'eau de mer", précise la revue dans son éditorial sous le titre "L'Algérie des défis".

Ces usines de dessalement de l'eau de mer, entrées en service, "constituent une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique et la sécurisation des besoins des citoyens en eau potable", ajoute la même source.

Ces réalisations gigantesques incarnent, comme l'a affirmé Monsieur le président de la République "la volonté inaltérable de l'Algérie victorieuse, avec ses valeureux fils nourris de l'esprit de la glorieuse Révolution de Novembre, face aux divers défis et la victoire sur les difficultés et obstacles en tous genres", indique El Djéich.

L'éditorial ajoute que "c'est l'Algérie que nous aimons et que tous les Algériens aiment, l'Algérie qui relève les défis, à l'exemple de ceux qui ont relevé le défi le premier Novembre 1954, armés de simples fusils de chasse, grâce auxquels ils ont bouté hors de notre territoire la cinquième puissance mondiale de l'époque (le colonisateur)".

El Djéich affirme, par ailleurs, qu'à l'image de la grande dynamique qui caractérise notre pays au plan interne et à différents niveaux, notre diplomatie a réussi à renforcer la présence de l'Algérie à l'échelle continentale et internationale, lui permettant de renouer avec sa place prestigieuse dans le concert des nations, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non permanent, et au niveau continental en tant que membre éminent et efficace dans les différentes structures et organes de

l'Union africaine".

Pour El Djéich, c'est "une présence active saluée par les dirigeants africains dans le communiqué final de la 33<sup>e</sup> session ordinaire de l'Union africaine, tenue le mois dernier, dans lequel ils ont félicité Monsieur le Président de la République pour l'excellente direction qu'il a donnée au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep) et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction, mais aussi pour son leadership éclairé du Maep et son engagement indéfectible en faveur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le continent".

Dans le même ordre d'idées, "et en adéquation avec les efforts déployés dans tous les secteurs pour mettre notre pays sur la voie du renouveau et de la prospérité dans un climat de sécurité et de stabilité, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, poursuit son œuvre de modernisation et de professionnalisation avec rigueur et détermination, après avoir franchi des pas significatifs, à tous les niveaux et dans divers domaines, dont celui de la coopération militaire avec nombre d'armées de pays amis, sur la base du principe que l'Algérie est une puissance régionale et un partenaire incontournable dans la préservation et le renforcement de la sécurité régionale et internationale", souligne cette source.

La revue note que cette démarche a été "réaffirmée par le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le 23 février 2025, dans son allocution lors de la cérémonie d'installation du nouveau commandant des forces aériennes qu'il a présidée".

Il avait déclaré que "la diplomatie militaire a enregistré une forte dynamique, traduite par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de haut niveau, et des visites effectuées dans plusieurs pays dans le cadre des efforts de raffermissement des relations de coopération bilatérale et multilatérale avec les armées amies, de nature à renforcer notre appareil de défense et lui permettre de relever les défis sécuri-

taires qui s'imposent à notre pays, à l'aune des changements géopolitiques qui connaît notre sous-région". El Djéich estime que "le mérite dans ce que connaît notre pays aujourd'hui en termes de développement et d'avancées à tous les niveaux, revient à la mobilisation et à l'engagement de ses fidèles et loyaux fils ainsi qu'à la volonté et à la persévérance de sa composante féminine, qui poursuit sa marche en avant par fidélité à ses aînées chahidate et moudjahidate avec la même détermination et le même dévouement, imprégnées des mêmes principes et valeurs".

"À ce titre, elles apportent chaque jour la preuve de leur compétence et de leur valeur, ainsi que leur contribution, et quelle contribution !, à l'édition de la nouvelle Algérie victorieuse, animées par un immense désir de servir leur pays et fermement décidées à être à la hauteur des défis et des épreuves", ajoute la même source.

"À ces femmes libres d'Algérie, il nous incombe de leur adresser nos chaleureuses félicitations et nos meilleures vœux, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, en leur souhaitant davantage de succès et de progrès", ajoute l'Editorial.

El Djéich indique, en outre, qu'"en mois du Chahid et de célébration de l'anniversaire de la Victoire sur un colonialisme brutal et barbare, qui n'a lésiné sur aucun moyen ni méthode dans sa tentative d'exterminer le peuple algérien et d'effacer sa personnalité, autant la fierté et l'orgueil nous envoient à l'évocation des faits glorieux de nos aïnés et de leurs incommensurables sacrifices pour libérer le pays de ses chaînes, autant nous avons conscience de l'ampleur de la responsabilité qui nous incombe pour préserver le précieux et inestimable héritage que nous ont légués ces héros".

Pour El Djéich, c'est "une responsabilité qui exige fidélité à ce parcours et d'oeuvrer sans relâche, en toute sincérité et avec détermination, pour préserver la puissance, la prospérité et la souveraineté de notre pays, et pour poursuivre le processus d'édition de l'Algérie nouvelle victorieuse".

## ALGÉRIE - HONGRIE

### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur

Le gouvernement hongrois a donné son agrément à la nomination de M. Adel Talbi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Hongrie, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

## SONELGAZ

### Des préparatifs pour renforcer la coopération énergétique avec quatre pays d'Afrique de l'Ouest

La société "Sonelgaz" a annoncé la préparation de réunions de concertation par visioconférence avec des responsables et des opérateurs du secteur de l'énergie au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Gambie et au Cap-Vert, afin d'examiner les opportunités de coopération possibles, a indiqué lundi un communiqué du groupe.

Cette initiative a été annoncée lors d'une rencontre entre le Pdg de Sonelgaz, Mourad Adjali, et l'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, Ridha Nebai, au siège de la Direction générale de Sonelgaz, en présence de plusieurs cadres dirigeants, précise le communiqué.

Cette démarche, ajoute la même source, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des directives des hautes autorités visant à renforcer les relations économiques avec les pays africains, notamment en Afrique de l'Ouest".

À ce propos, M. Adjali a réaffirmé l'engagement de Sonelgaz à élargir ses activités dans la région, soulignant que "les résultats positifs obtenus par le groupe dans sa coopération avec la société nigérienne d'électricité "Nigelec" encouragent l'organisation de réunions de concertation par visioconférence, avec les responsables du secteur de l'énergie et les opérateurs énergétiques au Sénégal et dans les trois autres pays voisins (Guinée-Bissau, Gambie et Cap-Vert), afin d'examiner les opportunités de coopération entre ces pays et Sonelgaz".

La même source a fait état des préparatifs en cours pour organiser "une visite de travail au Sénégal, en coordination avec l'ambassade d'Algérie, dirigée par le P-dg de Sonelgaz, en compagnie d'une délégation composée de cadres du groupe et de responsables de plusieurs entreprises publiques et privées activant dans la chaîne de valeur du secteur énergétique".

De son côté, l'ambassadeur d'Algérie a salué la performance de Sonelgaz et ses réalisations à l'international, notamment en Afrique, soulignant l'importance de soutenir l'expansion du groupe sur de nouveaux marchés, en phase avec la vision des hautes autorités tendant à renforcer la présence économique de l'Algérie sur le continent, conclut la source.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### ANP : un terroriste abattu, reddition de 4 autres et récupération d'une quantité d'armes en février (bilan)

Un terroriste a été abattu, quatre autres se sont rendus aux autorités militaires, alors que 37 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant le mois de février par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont récupéré une quantité importante d'armes, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mardi.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, 26 armes à feu ont été récupérées, ainsi que 47 autres armes dans diverses opérations menées par les différentes unités de l'ANP, précise la même source.

Le bilan fait état également de l'arrestation de 1507 orpailleurs et contrebandiers dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'orpailage illicite, 225 narcotrafiquants et 1804 immigrés clandestins de différentes nationalités.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, le bilan relève la saisie de 32,19 quintaux de kif traité, 78,83 kg de cocaïne, 2 670 543 comprimés psychotropes, 169 282 litres de carburant, 36 détecteurs de métaux, 719 marteaux-piqueurs, 1077 groupes électrogènes et 109 véhicules tous types, ajoute le même bilan.

APS